

2021-2026

**Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du mardi 10 décembre 2024,
à la salle de l'Hôtel cantonal, place de l'Hôtel-de-Ville 2**

Présidence: M. Simon Murith

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19.00 heures.

Présence de 71/80 membres du Conseil général et de 5/5 membres du Conseil communal.

Excusé·e·s (7): Mmes et MM. Rana Bassil, Adeline Jungo, Monica Mendez, Andrey Nazheskin, Thierry Pochon, Caroline Revaz et Lea Wattendorff.

Absents (2): MM. David Papaux et Niels Rebetez.

Scrutateur·rice·s: Mmes et MM. Margaret Collaud, Johan Dick, Chantal Wicky Collaud, Laurent Woeffray, Jean-Pierre Wolhauser et Laura Zahnd.

Secrétariat: Mme et MM. David Stulz, Mathieu Maridor, Ingrid Buntschu et Nathalie Marvardi-Bürgy.

Assistance technique: MM. Vincent Haymoz, Philippe Vidmer et Thierry Vidmer.

Le président. M. le syndic, M. le vice-syndic, Mme la conseillère communale, MM. les conseillers communaux, Mme la vice-présidente, cher·ère·s collègues, j'ai le plaisir de vous saluer et ouvre cette séance de relevée.

1. Communications du président

Le président.

- A. Je vous rappelle quand même le temps de parole qui a été décidé, je vous remercie de vous y tenir:
- 5 minutes pour les discussions générales qui ont en grande partie déjà été utilisées hier;
 - 2 minutes pour les discussions de détail des budgets et du message.
- B. Je vous donne la liste des personnes excusées ce soir. (cf. supra).
-

5. Examen du budget des investissements 2025 de la Commune – message n° 45 (suite)

Le président. Vous trouvez le fil rouge des débats à la page 4 du vade-mecum.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. L'entrée en matière sur le budget des investissements ayant été faite hier, je n'ai pas de remarques supplémentaires.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Je n'ai pas de remarques.

Rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission de l'édilité a siégé à deux reprises afin de traiter ces investissements édilitaires en vue du budget 2025 pour la catégorie II.

Comme à l'accoutumée la Commission remercie les représentants du Conseil communal, ainsi que de l'administration, pour le temps consacré à échanger et répondre aux questions des membres de notre Commission.

Pour rappel, notre Commission n'a pas pour mission de préaviser les investissements relatifs à des équipements comme des véhicules ou des machines. Elle formule des préavis uniquement sur les investissements relatifs aux infrastructures, que ce soit pour les analyses, les études ou les réalisations.

Il me semble également important de rappeler que les questions financières étant de la compétence de la Commission financière, notre Commission n'émet pas d'avis sur ces aspects-là. Ceci ne nous empêchant pas de nous étonner parfois du coût de certaines infrastructures sans remettre en cause le bien-fondé de l'investissement lui-même. Je citerai pour exemple les nouveaux casiers de la piscine du Levant, pour lesquels une somme de CHF 100'000.- est prévue.

La Commission préavise favorablement tous les objets qui lui étaient soumis. Aucune proposition de renvoi ou de transfert en catégorie III ne sera formulée.

Un investissement a toutefois "frisé le code" puisque le préavis positif a été acquis par 1 voix contre 0 et 8 abstentions. Deux membres étaient excusés. J'y reviendrai en temps voulu.

Discussion générale

Le président. À priori, tous les groupes se sont exprimés hier soir au sujet du budget des investissements. Je me permets donc d'ouvrir directement la discussion générale à tous les membres du Conseil si l'un ou l'autre souhaite s'exprimer.

La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Je me permets de ne pas passer la parole au directeur des Finances, à Mme la présidente de la Commission financière et à M. le président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Puisqu'il n'y a pas eu de remarques, je doute qu'ils en aient également.

Examen de détail

L'entrée en matière étant acquise de plein droit et aucune demande de renvoi n'étant présentée, il est immédiatement procédé à l'examen de détail des investissements.

I. Inscription des investissements déjà votés (catégorie I)

Le président. Il s'agit d'investissements qui ont déjà été acceptés par le Conseil général. Il n'y a donc aucune proposition de modification, aucun amendement, qui n'est possible. Le Conseil général en prend simplement connaissance.

La parole n'étant pas demandée, le Conseil général prend ainsi connaissance des investissements en catégorie I s'élevant à CHF 129'050'404.-. Ces derniers sont ainsi inscrits dans le budget 2025.

II. Octroi et inscription des investissements à voter au budget 2025 (catégorie II)

Le président. Ces projets d'investissements font l'objet d'explications spécifiques aux pages 33 à 64 du message.

Nous allons procéder investissement par investissement, en suivant l'ordre des investissements inscrits à l'ordre du jour. Les investissements contestés ou amendés seront votés directement, comme cela a été le cas hier soir dans le budget de fonctionnement, après avoir été discutés.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

1. 200.5090.312 Illuminations d'hiver et pose pérenne: CHF 100'000.-

Discussion

Allenspach Christoph (PS). Je ne conteste pas cet investissement, mais j'aimerais attirer l'attention du Conseil communal sur le fait qu'il y a d'autres quartiers, en dehors du centre. Tout se concentre encore une fois au centre, qui est plutôt commercial. Je trouve qu'il y a d'autres quartiers à l'extérieur comme le Schoenberg ou Beaumont qui devraient aussi bénéficier d'illuminations pendant l'hiver. Au Schoenberg, par exemple, il n'y a qu'un seul sapin, assez grand, mais les pompiers n'ont même pas eu le temps de le décorer. Ce sont donc des habitants du quartier qui s'en sont chargés. Je demande donc au Conseil communal de penser à investir également dans d'autres quartiers à l'avenir. Merci.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. L'ensemble du concept d'illuminations et d'animations sera débriefé au début de l'année prochaine. Je prends note des remarques de M. C. Allenspach.

Vote

C'est par 52 voix contre 0 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 52 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ruffieux David (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 11 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS)

2. 303.5060.266 Renouvellement informatique et multimedia EP 2025: CHF 460'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 0 et 13 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 460'000.-.

Ont voté Oui: 49 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

(Vert·e·s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert·e·s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert·e·s), Schaller Alicia (Vert·e·s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert·e·s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert·e·s), Zahnd Laura (Vert·e·s), Zainal Chloé (Vert·e·s)

Ont voté Non:

Se sont abstenus: 13 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

3. 303.5060.267 Renouvellement informatique et multimedia CO 2025: CHF 631'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 55 voix contre 0 et 13 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 631'000.-.

Ont voté Oui: 55 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert·e·s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert·e·s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert·e·s), Chauderna Margot (Vert·e·s), Chopard Caroline (Vert·e·s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert·e·s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert·e·s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert·e·s), Menétrez Fabienne (Vert·e·s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert·e·s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert·e·s), Schaller Alicia (Vert·e·s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert·e·s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert·e·s), Zahnd Laura (Vert·e·s), Zainal Chloé (Vert·e·s)

Ont voté Non:

Se sont abstenus: 13 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

4. 303.5060.269 Mobilier classes mobiles: CHF 120'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 14 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert·e·s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert·e·s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert·e·s), Chauderna Margot (Vert·e·s), Chopard Caroline (Vert·e·s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert·e·s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert·e·s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert·e·s), Menétrez Fabienne (Vert·e·s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert·e·s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert·e·s), Schaller Alicia (Vert·e·s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert·e·s), Uldry José (UDC)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

(UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 14 Aeischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

5. 401.5060.227 Radars pour installations lumineuses 2025: CHF 80'000.-

Discussion

Allenspach Christoph (PS). Quel est l'effet de ces radars?

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Il s'agit de radars homologués qui verbalisent les personnes qui grillent les feux rouges dans les carrefours à feux. Comme vous avez pu le lire dans l'intitulé à la page 34, nous avons pour le moment sept caméras pour huit points de surveillance dans six carrefours. Si quelqu'un brûle un feu rouge, l'amende s'élève, si je ne me trompe pas, à CHF 300.-. Croyez-moi, il y a malheureusement de très nombreuses personnes qui brûlent des feux rouges, mettant en danger notamment les piétons qui traversent. C'est donc un outil très utile pour la sécurité de notre ville.

Vote

C'est par 47 voix contre 5 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 80'000.-.

Ont voté Oui: 47 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 5 Collaud Gérald (CG-PCS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Liu Baier Ming (UDC), Rugo Claudio (PA), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 16 Aeischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

6. 401.5090.271 Digitalisation stationnement (guidage et détection places vacantes): CHF 400'000.-

Discussion

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière vous propose, par 4 voix contre 0 et 7 abstentions, de renvoyer cet amendement en catégorie III, ceci pour laisser la

chance à l'Exécutif de nous expliquer un peu plus clairement le détail de ces CHF 400'000.- et comment ils seront utilisés.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Je précise que la Commission a préavisé favorablement cet investissement, par 8 voix contre 0 et 1 abstention. Nous n'avons pas traité de questions financières mais plutôt techniques sur ce sujet.

Collaud Gérald (CG-PCS). Le groupe CG-PCS se rallie à la proposition de la Commission financière de déplacer cet investissement en catégorie III. Cela permettra bien sûr d'obtenir plus de détails sur cet investissement. Je me permets un peu d'humour pour égayer un peu notre soirée: déplacer cet investissement en catégorie III permettra aussi d'en modifier l'intitulé. En effet, en français, "digital" fait référence aux doigts, et non à l'univers numérique. Parler de "digitalisation", c'est donc évoquer une action manuelle ou tactile, avec des connotations que la bienséance m'oblige ici à ignorer même si mon proctologue ne le renierait pas. Digitalisation est un anglicisme, malheureusement utilisé généralement à mauvais escient. En français, on devrait plutôt utiliser le terme de "numérisation".

Rugo Claudio (PA). J'ai entendu une bêtise de la part du Conseil communal. Le non-respect d'un feu rouge est sanctionné par une amende de CHF 250.-, j'en ai payé une cette année. Quand j'en ai parlé à mon garagiste, il m'a demandé où cela s'est produit, et c'était au carrefour de Beaumont. A chaque fois qu'il loue des voitures, les personnes se font pincer au carrefour de Beaumont. Il est vrai que cet investissement a déjà été traité, mais je tenais à apporter une correction. De plus, je dirais à M. G. Collaud que l'humour, ça ne se commande pas.

Le président. Je vous rappelle que lorsque la discussion est close sur un objet, elle est effectivement close, donc normalement on ne revient pas sur cet objet.

Etter Fabienne (Le Centre/PVL). Als Deutschsprachige habe ich den Humor von Hr. G. Collaud nicht verstanden. Ich versuche Französisch zu verstehen und zu sprechen. Jedoch ist es manchmal schwierig Details zu verstehen. Vielleicht kann das Protokoll zu einer besseren Verständigung beitragen.

Le président. Nous sommes donc saisis d'une demande de renvoi en catégorie III. Avant de passer au vote, je passe la parole à M. le directeur de la Police locale et de la Mobilité pour d'éventuelles précisions.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Bien entendu, le Conseil communal ne se rallie pas à cet amendement, parce que la Ville de Fribourg a initié des travaux liés à cette numérisation du stationnement. Ces travaux ont déjà abouti à fédérer les acteurs privés propriétaires de parkings, ce qui est déjà exceptionnel. Ces travaux ont été versés à l'Agglomération pour continuer le dossier, parce que le cadre légal, notamment lié à la loi cantonale sur la mobilité, impose aujourd'hui pour les propriétaires de parkings d'une certaine taille d'indiquer le nombre de places à l'extérieur. L'Agglomération, d'après mes renseignements, avance dans ses travaux. Ces CHF 400'000.- serviront à matérialiser les mesures qui s'imposeront sur le territoire communal, étant entendu qu'un système comme celui-ci - le Conseil communal l'a dit et redit depuis de nombreuses années – a du sens dans un bassin plus large, celui de l'Agglomération.

Le président. Pour la Commission financière, Mme la présidente, maintenez-vous formellement votre demande de renvoi?

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Oui, nous la maintenons.

Vote

Opposé à la proposition du Conseil communal, l'amendement de la Commission financière proposant de reporter l'investissement 401.5090.271 en catégorie III l'emporte par 31 voix contre 27 et 12 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de la Commission financière): 27 Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de la Commission financière): 31 Allenspach Christoph (PS), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS)

Se sont abstenus: 12 Aebscher David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Chauderna Margot (Vert-e-s), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s)

7. 401.5090.303 Système d'exploitation du stationnement (parking du Guntzett) 2025:
CHF 300'000.-

Discussion

Allenspach Christoph (PS). J'ai deux questions:

1. Y aura-t-il la gratuité la première heure pour le parking du Guntzett?
2. S'il y a la gratuité de la première heure, est-ce que cela vaut la peine d'investir encore CHF 300'000.-? Dans ce cas-là, je proposerais de supprimer le poste.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Dans la mesure où la Commune de Villars-sur-Glâne n'a pas fusionné avec la Ville de Fribourg, l'initiative visant à la gratuité de la première heure n'a pas cours. La Ville de Fribourg est certes foncièrement propriétaire de cette parcelle, sur laquelle est situé ce parking de 143 places. Par contre, la majeure partie - j'insiste sur la majeure partie - est située sur le territoire politique de la Commune de Villars-sur-Glâne. L'objectif du Conseil communal est donc de transformer ce parking, qui fonctionnait comme un parking sur la voie publique, en un parking privé à usage public, à l'instar de ce que l'on peut voir dans toutes les villes de Suisse et d'Europe. Je réponds donc précisément à la question en disant qu'il n'y aura pas de gratuité puisque le stationnement se fera dans un parking privé à usage public, en grande partie situé

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

sur la Commune de Villars-sur-Glâne. Je peux donc répondre à la question n° 2, en disant que cela a sens d'investir.

Vote

C'est par 48 voix contre 8 et 14 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 48 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 8 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 14 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

8. 402.5060.268 Raccordements électriques pour manifestations: CHF 100'000.-

Discussion

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise favorablement, par 7 voix contre 0 et 2 abstentions, l'amendement déposé par le groupe socialiste.

Vonlanthen Marc (PS). Nous allons retirer l'amendement qui consistait à proposer CHF 25'000.- supplémentaires pour l'ajout d'une borne sur le parking de la Heitera. Contrairement à la teneur des discussions qui ont eu lieu en séance de la Commission de l'Edilité, où tout portait à croire que cette borne n'existe pas et qu'il n'était pas possible de l'y installer pour des raisons de réaménagements futurs de la place, j'ai été informé hier par le Service de l'édilité que cette borne a été mise il y a deux ans. De ce point de vue, l'amendement n'a plus lieu d'être.

Le président. Nous prenons acte de ce retrait et je vous remercie d'avoir fait les démarches afin que cela se passe bien, c'est toujours apprécié.

Rugo Claudio (PA). Je profite de ce sujet pour inviter le Conseil communal à étudier aussi les raccordements électriques pour l'installation d'hauts parleurs, comme c'est le cas au Petit-Chêne. En cette période de Noël, il y a de la musique dans les rues de Lausanne. C'est au Conseil communal d'y réfléchir, sans en demander trop.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. En effet, j'avais oublié que des raccordements ont été posés. Je remercie M. M. Vonlanthen d'avoir enquêté. Ces raccordements

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

permettent de brancher tout ce qui fonctionne à l'électricité, non seulement des guirlandes lumineuses, mais aussi des sonorisations.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allensbach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

9. 430.5010.135 Modération de trafic, sécurité chemin école, piétons, deux roues et TP
2025: CHF 300'000.-

Discussion

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise négativement, par 3 voix contre 0 et 6 abstentions, l'amendement déposé par le groupe CG-PCS.

Collaud Gérald (CG-PCS). Le groupe CG-PCS propose d'augmenter cet investissement. En effet, lors de l'introduction du 30 km/h, des rues ou des quartiers n'ont pas pu bénéficier de cette mesure, et ceci pour différentes raisons. Toutefois, de plus en plus de demandes d'aménagement de zones à modération de trafic sont formulées par des habitant-e-s.

Comme vous le savez, ces investissements ne sont pas seulement utiles du point de vue environnemental, de qualité de vie, de promotion de la santé et j'en oublie, mais aussi en termes de sécurité routière. Je pense en particulier à la réduction des accidents et à la protection des écolier-e-s.

On peut bien entendu considérer que ces investissements demandent un financement important. Ce n'est pas faux, mais ils produisent des bénéfices durables pour la collectivité, encore une fois, en termes de sécurité, d'environnement, de santé publique et de qualité de vie.

Je vous remercie donc de soutenir cet amendement.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Dans la mesure où le budget des investissements, tout comme le budget de fonctionnement, a fait l'objet de pesées d'intérêts de la part du Conseil communal, ce dernier ne se ralliera pas à cette proposition d'amendement.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission n'a pas traité de l'amendement, mais le sujet est venu sur la table. Pour les plus anciens dans ce Conseil général, vous vous souviendrez que chaque année la discussion est la même sur cet investissement. Tout porte à croire que le Conseil communal sait gérer cette rubrique puisque chaque année il nous l'explique très en détails. C'est par 6 voix contre 0 et 3 abstentions que la Commission a préavisé favorablement cet investissement.

Le président. M. G. Collaud, maintenez-vous formellement votre amendement?

Collaud Gérald (CG-PCS). Oui, nous le maintenons.

Vote 1

Opposée à l'amendement du groupe CG-PCS proposant d'augmenter de CHF 100'000.- l'investissement 430.5010.135, la proposition du Conseil Communal l'emporte par 34 voix contre 21 et 16 abstentions.

Ont en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe CG-PCS): 34 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rugo Claudio (PA), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe CG-PCS): 21 Allenspach Christoph (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Jordan Simon (CG-PCS), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zainaï Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 16 Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Goy Camille (Vert-e-s), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Woeffray Laurent (PS), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Vote 2

C'est par 53 voix contre 1 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

(Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Schenker Claude (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Perritaz Pierre-Alain (PS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

10. 430.5010.146 Renouvellement signalisation lumineuse 2025: CHF 100'000.-

Discussion

Rugo Claudio (PA). Je profite de ce chapitre pour signaler que la rue de l'Industrie (sic), si je ne me trompe pas, est éclairée par des feux jaunes. Il s'agit de la route qui va du carrefour de Beaumont jusqu'aux Charmettes. Je ne sais pas si c'est exactement le nom de la rue. Elle est éclairée par des feux jaunes, ce qui donne une vision beaucoup plus difficile, en particulier la nuit. Je sais que c'est une route qui est très dangereuse, il y a souvent des accidents, beaucoup d'étudiant-e-s y passent. Je suggère au Conseil communal ou à l'Etat, parce qu'il me semble que c'est une route cantonale, de collaborer pour installer des lumières blanches, qui donnent plus d'éclairage.

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et de la Mobilité. Il ne s'agit pas de la rue de l'Industrie, mais de la rue de la Fonderie, qui est en effet un axe cantonal. Ce que je peux dire, sans trop m'avancer, c'est que l'éclairage correspond aux normes en vigueur et qu'à ce jour dans les rapports d'accidentologie, qui sont remontés régulièrement par la Police cantonal vers le Conseil communal, il n'a pas été remarqué, à ma connaissance, d'accidents particuliers ou de point noir sur cet axe. Néanmoins, je remercie M. C. Rugo. Je serai attentif sur cet axe pour ce qui est des relevés de l'accidentologie.

Vote

C'est par 55 voix contre 0 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 55 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 16 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

11. 510.5060.273 Réaménagement atelier mécanique pour travaux sur véhicules électriques - R-: CHF 200'000.-

Discussion

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise négativement, par 7 voix contre 2 et 1 abstention, l'amendement déposé par le groupe Le Centre/PVL.

Schenker Claude (Le Centre/PVL). Je me réfère au présent investissement et à deux autres: les 520.5060.272 et 614.5090.305. Je ne m'exprimerai qu'une seule fois. Il s'agit d'investissements relatifs à l'électrification des véhicules de la Ville de Fribourg et l'aménagement des garages qui en découle, pour un total de CHF 2 millions entre les trois investissements.

Notre groupe est à 200% favorable à tout effort d'électrification, notamment pour les véhicules les plus lourds, dont les modèles électriques sont encore difficiles à trouver. Nous ne nous opposons aucunement au principe d'investissements pour permettre ou pour faciliter la transition vers l'électrique des véhicules de la Ville.

En revanche, notre groupe estime que ce n'est pas aux Neiges qu'il faut investir ces CHF 2 millions. Je rappelle à ce sujet notamment que notre Conseil général, il y a tout juste un mois, a transmis avec 71 voix contre 1 seule, un postulat qui demande un déménagement de la déchetterie et de l'atelier-garage des Neiges, déménagement que le Conseil communal nous annonce depuis cinq ans.

Investir maintenant ces CHF 2 millions aux Neiges pourrait signifier un maintien sur ce site durant au moins 15 à 20 ans de l'atelier-garage et du parc de tous les véhicules, mais peut-être aussi de la déchetterie. Faire ainsi fi d'un postulat, transmis à l'unanimité ou presque, n'est pas acceptable.

Il semble qu'il n'y ait pas non plus une urgence absolue, car il est dit plus loin dans le présent budget que les camions électriques à commander cette année pourraient être livrés en 2027, ce qui laisse tout de même un peu de temps pour chercher ailleurs des solutions en termes d'emplacement et de recharge électrique.

Notre groupe refuse donc le présent investissement, de même que les deux autres mentionnés. En revanche, il accepte la commande des camions électriques, en étant conscient qu'une solution doit être trouvée pour 2027.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. A juste titre, M. C. Schenker a regroupé les trois rubriques concernées. Sauf erreur, ce débat a déjà eu lieu lors de la séance de la Commission de l'édilité, mais je laisserai évidemment la primeur à son président pour faire état des débats et du résultat du vote.

Par contre, je me dois de redire ce que j'ai déjà dit, notamment dans le cadre de l'examen du message pour la centrale de chauffe, et lors de la visite de la Commission de l'édilité fin août sur le site des Neiges où on a pu présenter l'état actuel du site et notamment justement le défi en lien avec l'aménagement du site et l'électrification de la flotte et également les éléments que j'ai évoqués en séance de Commission de l'édilité.

Evidemment, le Conseil communal ne fait pas fi d'un postulat qui a été voté par le Conseil général. Je me permets tout de même la petite précision qu'un postulat qui demande d'étudier une solution n'est pas liant. Il n'oblige donc pas le Conseil communal à adopter la solution demandée à travers un postulat. Voilà pour le premier élément. Deuxième élément, comme cela a été dit à juste titre, cela fait depuis plusieurs années que le Conseil communal cherche ou tente de trouver une solution en termes fonciers, avant tout pour délocaliser dans une temporalité, in fine la totalité mais en étapes, donc à court et moyen termes, une partie des activités qui sont actuellement sur le site au niveau des Neigles.

Je vous ai donc déjà dit dans le cadre du message de la centrale de chauffe que la temporalité la plus courte est effectivement le déplacement de la déchetterie et des ateliers des artisans, puisque l'on estime que ce sont les deux éléments que l'on peut potentiellement le plus rapidement délocaliser. Ceci sous réserve d'avoir un terrain à disposition. Aujourd'hui, on n'a pas de terrain à disposition pour délocaliser les activités qui sont actuellement sur le site des Neigles, que cela soit avec ou sans ateliers mécaniques. On n'a également pas de terrain à disposition dans d'autres communes. On ne l'a pas en 2024 et on part du principe que la probabilité que l'on obtienne un terrain déjà construit qui peut accueillir, comme cela a été dit, tous les ateliers mécaniques pour gérer la flotte de véhicules dès 2027 me paraît très optimiste. On a la volonté du Conseil communal, mais également du Conseil général, maintes fois réitérée et réaffirmée, d'électrifier la flotte des véhicules communaux.

Je me permets peut-être de rappeler ici qu'actuellement nous avons 27% de la flotte qui est électrifiée, donc 28 véhicules sur 102, et que la puissance du site ne permet pas d'accueillir un seul véhicule électrifié de plus, donc même ceux qui sont demandés par la suite avec un délai de livraison entre 1 année et deux ans. Pour l'instant, même si vous votez le cas échéant ce crédit, on ne pourra pas les accueillir. Pire, même des crédits que le Conseil général a déjà votés, donc des véhicules le cas échéant que l'on pourrait déjà commander, pour l'instant on ne peut pas les accueillir. Il y a six véhicules en tout que le Conseil général a déjà validé pour acquérir mais que l'on n'a pas encore pu acquérir puisque justement il manque la puissance sur le site. Les trois investissements qui ont été évoqués sont absolument indispensables aujourd'hui pour aller de l'avant avec l'électrification de la flotte, parce que la contrepartie sinon est évidemment que l'on ne remplace pas les véhicules en question. On pourra jouer sur le temps, certes, mais durant ce temps-là il faudra quand même effectuer les prestations pour lesquelles ces véhicules sont utilisés. Ils sont utilisés en hiver pour le déneigement, mais surtout pour le nettoyage toute l'année. Cela serait donc des prestations de services externes. Evidemment, ces entreprises n'ont a priori pas de véhicules électriques, mais des véhicules thermiques, qui ne correspondent ni à la volonté du Conseil communal, ni à celle du Conseil général.

Voilà tous les arguments qui plaident, selon le Conseil communal, en faveur d'un rejet de cet amendement et la confirmation des trois investissements litigieux, tels que proposés par le Conseil communal.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Comme l'a relevé le directeur de l'Edilité, le sujet a également fait débat au sein de la Commission de l'édilité, qui a été saisie d'une proposition de transfert en catégorie III. Cette proposition a été

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

refusée par 8 voix contre 1, 9 personnes étaient présentes. À la fin, la Commission a préavisé favorablement, par le même résultat, l'investissement.

Le président. Nous ne sommes pas saisis formellement d'une demande d'amendement. Il s'agit plutôt d'une proposition de refus et nous allons donc voter directement cet investissement.

Vote

C'est par 44 voix contre 21 et 5 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 44 Allenspach Christoph (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naiima (PS), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 21 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 5 Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

12. 520.5010.129 Entretien des chaussées et trottoirs 2025 -R: CHF 1'550'000.-

Discussion

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise favorablement, par 3 voix contre 0 et 6 abstentions, l'amendement déposé par le groupe des Vert-e-s.

Noll Bettina (Vert-e-s). Le groupe des Vert-e-s n'a aucune objection à l'entretien des chaussés et trottoirs. Cependant, pour nous, des travaux qui augmentent la surface d'une route dépassent clairement la notion "d'entretien", que ce soit au Stadtberg ou ailleurs.

Ainsi, le point "élargissement de la route du Stadtberg" n'a pas sa place dans cette rubrique, mais mériterait une mention séparée et diverses explications. Elles concerneraient par exemple l'ampleur et le tronçon exact de l'élargissement, la largeur de la bande cyclable prévue, qui pourrait peut-être être installée sans l'élargissement, comme sur de nombreuses autres routes de la ville. Des clarifications sont nécessaires sur l'impact écologique et les éventuelles compensations, car il est apparemment prévu de bétonner plusieurs centaines de mètres carrés de terres cultivables. Des explications sont souhaitées sur l'objectif que l'on veut atteindre avec l'extension et sur les effets attendus du trafic induit sur les quartiers voisins, ainsi que sur le type d'acquisition de terrain nécessaire à l'extension et du coût total de cette partie spéciale d'entretien.

En bref, les Vert·e·s considèrent que l'élargissement prévu de la route du Stadtberg est bien plus que de l'entretien et demandent donc un renvoi en catégorie III. Pas de toute la rubrique, bien entendu, puisque nous soutenons les travaux d'entretien pur, mais seulement du sous-point "élargissement route du Stadtberg", estimé à CHF 300'000.- par le Conseil communal. Un message sur ce point permettra aux membres du Conseil général de se faire une idée claire des travaux prévus et de prendre position. Ce renvoi partiel a été discuté avec le président du Conseil général et a été jugé recevable. Nous comptons donc sur votre soutien, cher·ère·s collègues, pour le bien de la transparence.

Le président. J'ai effectivement oublié de préciser en préambule que nous avons été saisis d'une demande pour savoir si cela était faisable. Nous nous sommes réunis uniquement entre membres de la présidence, compte tenu du court délai. De notre point de vue, on peut isoler le montant propre au Stadtberg, le Conseil communal comprend donc le renvoi en catégorie III, et le principe de spécialité semble respecté.

Allenspach Christoph (PS). Je soutiens le renvoi de cette partie du projet en catégorie III. Je vois le problème un petit peu de l'autre côté, du haut du Schoenberg. Il y a très longtemps déjà, on avait rendu attentif le Service de la Mobilité qu'il y a un problème à cet endroit. Nous avons même fait une visite avec plusieurs membres du Conseil général et avec l'Association Vivre au Schoenberg. Cet endroit est dangereux pour les cyclistes et les piétons, entre autres parce que le 50 km/h est resté.

Nous n'avons reçu aucune information pour ce projet, vraiment aucune, ce qui est assez étonnant. On peut être étonné que l'on facilite maintenant en plus le passage des voitures vers la Basse-Ville. Je peux vous dire, par exemple, que si on descend à vélo le matin cette route du Schoenberg, il y a une voiture sur deux qui passe directement depuis le pont de la Poya ou du Schoenberg à droite. Vous avez vraiment raison de vous opposer à cela. Il y a une très grande partie des voitures qui passent directement par la Basse-Ville pour se rendre au centre-ville, c'est clair et net.

Je peux donc juste vous recommander de renvoyer cet investissement, afin que l'on sache au moins de quel projet il s'agit. Nous devrions pouvoir juger si le projet est bon ou s'il faut le modifier.

Rugo Claudio (PA). J'aimerais répondre à M. C. Allenspach. Si les personnes descendent en Basse-Ville, c'est parce que le café/croissant est excellent. Le matin, tous les gens prennent la voiture pour venir boire le café en Basse-Ville. Ils viennent visiter les bistrots les autres soirs. C'est un trait d'humour, vous l'aurez compris.

Par contre, il n'y a pas que des voitures sur la route du Stadtberg. Il y a principalement les camions qui ramassent les ordures de toute la ville et ceux qui partent déneiger les routes. Des camions partent déneiger les pistes cyclables, que les Vert·e·s veulent que cela soit fait plus rapidement. D'un autre côté, lorsque le Conseil communal fait la part des choses et est actif, on lui demande de faire ça plus tard. Soyez donc cohérents les Vert·e·s, si vous demandez quelque chose, il ne faut pas demander le soir d'après, mais l'inverse.

Le président. Nous sommes donc saisis d'une demande de renvoi partielle en catégorie III, pour un montant de CHF 300'000.- en lien avec le Stadtberg.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je remercie Mme B. Noll et le groupe des Vert·e·s d'avoir présenté une demande de renvoi partielle et de ne pas avoir demandé le renvoi de l'entier de la rubrique. Vous savez effectivement que cette rubrique en tant que telle est récurrente, on l'a chaque année. Elle est absolument nécessaire pour maintenir et entretenir tout le réseau routier en ville.

Je peux bien confirmer que le montant de CHF 300'000.- est la part réservée, si j'ose dire, à l'élargissement et l'implantation d'une bande cyclable grâce à l'élargissement du projet. La totalité des travaux visés sur le Stadtberg s'élève à environ CHF 900'000.-. Je précise qu'en plus de ces CHF 900'000.-, qui figurent dans cette rubrique-là du budget 2025, le Conseil général a déjà validé un montant de CHF 250'000.- dans le cadre du budget 2024. Le but premier de l'intervention sur le Stadtberg est vraiment une question d'entretien puisque l'étude menée a démontré que la chaussée est vraiment dans un très mauvais état et qu'il faut donc intervenir.

Il y a cette stratégie puisque, sauf erreur, on a pu entendre hier par un rapporteur d'un groupe que les personnes ont en marre des chantiers. Justement, on essaye d'éviter la multiplication des chantiers. Si on sait typiquement que l'on doit intervenir sur un tronçon de route pour une question d'entretien, on réfléchit. Si je dis "on", c'est évidemment tous les Services concernés de la Ville; en l'occurrence, les Services de la mobilité, d'urbanisme et d'architecture et génie civil. Est-ce qu'il faut encore intervenir en plus, à part le pur entretien ou pas? Ici, il a été constaté que l'on pouvait justement, puisque de toute manière il fallait intervenir sur ce secteur-là du Stadtberg, la grande courbe que tout le monde connaît à droite en montant ou à gauche en descendant, fait que l'on pouvait profiter de ces travaux d'entretien pour élargir un tout petit peu cette courbe et, grâce à cet élargissement, également marquer une bande cyclable montante, donc sur la droite à l'intérieur de la courbe.

Pour les informations demandées par M. C. Allenspach, il est vrai qu'effectivement, dans le cadre des mini messages contenus dans le message du budget en catégorie II, il y a moins d'informations. Par contre, on a transmis toutes les informations oralement et cela a été examiné en Commission d'édilité et également certains plans ou, comme ça, en aparté. Les informations sont donc connues. Les plans du projet sont actuellement en examen préalable auprès du Canton. Il faut donc concevoir que c'est une mesure d'opportunité, puisque l'on va de toute manière intervenir sur le Stadtberg pour l'entretien, pour autant que vous validiez évidemment le reste de la rubrique du crédit, qu'on souhaite élargir cette chaussée et planter également une bande cyclable.

A entendre les arguments qui plaident en faveur d'un renvoi, je me dois de signaler qu'un renvoi peut aussi cacher un refus. Si ce renvoi partiel devait être accepté par le Conseil général, évidemment en fonction des éléments qui ont été évoqués en débat, devra se poser la question si le Conseil communal revient avec un message en catégorie III devant le Conseil général. A entendre les interventions, ce message risquerait un refus du Conseil général. Le Conseil communal devrait-il abandonner ce projet et se contenter de l'entretien? Cette analyse devra être faite. Par honnêteté intellectuelle, je me dois de le signaler ici.

Au nom du Conseil communal, je vous invite donc à voter l'investissement tel quel et à refuser le renvoi partiel.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Je me permettrai de compléter les propos de M. le directeur de l'Edilité puisque c'est le but de notre

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Commission et également la mission de ses membres de le transmettre aux groupes. Nous avons reçu des éléments très détaillés sur cet entretien de route et mis en avant l'élargissement, mais il faut bien comprendre que c'est un entretien. On nous a parlé aussi de fissures et de tassements. Je ne pensais pas le dire un jour, mais je suis d'accord avec M. C. Rugo. Je rappelle même que deux camions de la Voirie ont déjà subi des accidents dans cette courbe, en raison de l'étroitesse de la route et de la dangerosité. Cela a déjà été dit, mais je répète qu'une bande cyclable sera installée sur la voie montante.

La Commission a donc traité de tout ça et au final, par 8 voix contre 0 et 3 abstentions, elle préavise favorablement l'entier de l'investissement de CHF 1'550'000.-. Elle vous encourage donc à en faire de même.

Le président. Mme B. Noll, sur la base de ces informations, maintenez-vous formellement votre amendement?

Noll Bettina (Vert-e-s). Oui, nous le maintenons.

Le président. Nous allons donc voter sur cette demande de renvoi partielle en catégorie III, CHF 300'000.- "élargissement de la route du Stadtberg".

Vote 1

Opposée à la proposition du Conseil Communal, l'amendement du groupe des Vert-e-s proposant un renvoi partiel (CHF 300'000.- en lien avec l'élargissement de la route du Stadtberg) de l'investissement 520.5010.129 en catégorie III l'emporte par 43 voix contre 20 et 8 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe des Vert-e-s): 20 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mosoba Immaculée (PS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe des Vert-e-s): 20: 43 Aebrischer David (PLR), Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Simon (CG-PCS), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 8 Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dietrich Benoit (PS), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Jordan Samuel (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Woeffray Laurent (PS)

Le président. Nous votons maintenant la confirmation du reste de l'investissement en catégorie II.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote 2

C'est par 54 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit restant en catégorie II de CHF 1'250'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allensbach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non:

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

13. 520.5030.108 Dangers naturels - Assainissement falaises 2025 -R-: CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 56 voix contre 0 et 14 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 56 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non:

Se sont abstenus: 14 Aebischer David (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

14. 520.5030.187 Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 -R-: CHF 270'000.-

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote

C'est par 56 voix contre 0 et 15 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 270'000.-.

Ont voté Oui: 56 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non:

Se sont abstenus: 15 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

15. 520.5060.265 Remplacement véhicules 2025 -R-: CHF 1'135'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 56 voix contre 0 et 14 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'135'000.-.

Ont voté Oui: 56 Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non:

Se sont abstenus: 14 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

16. 520.5060.272 Neigles - Recharge des véhicules électriques -R-: CHF 1'600'000.-

Discussion

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je n'ai pas de nouvelles remarques, si ce n'est les mêmes que lors de la discussion précédente concernant le site des Neigles.

Schenker Claude (Le Centre/PVL). Je me réfère à ma précédente intervention. Nous avons ici la part du lion et, nonobstant l'acceptation du précédent investissement. Notre groupe s'opposera à cet investissement.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise également négativement, par 8 voix contre 2 et 0 abstention, l'amendement déposé par le groupe Le Centre/PVL.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Comme pour les autres investissements, la Commission n'a pas débattu des propositions d'amendement. Toutefois, dans la discussion initiale, elle a préavisé favorablement l'investissement, par 9 voix contre 1 et 1 abstention.

Le président. Nous ne sommes pas saisis formellement d'une demande d'amendement. Il s'agit plutôt d'une proposition de refus. Nous allons donc voter directement cet investissement.

Vote

C'est par 47 voix contre 23 et 1 abstention que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'600'000.-.

Ont voté Oui: 47 Allenspach Christoph (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 23 Aebscher David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

S'est abstenue: 1 Andrea Diana (Vert-e-s)

17. 520.5060.277 Véhicules équipe chantier 2025 -R-: CHF 55'000.-

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 55'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Náima (PS), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non:

Se sont abstenus: 18 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

18. 530.5063.018 Remplacement véhicules déchets -R-: CHF 2'320'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 2'320'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Náima (PS), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non:

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

19. 532.5032.054 Collecteurs évacuation des eaux 2025 -E/R-: CHF 1'100'000.-

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote

C'est par 56 voix contre 1 et 14 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'100'000.-.

Ont voté Oui: 56 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Etter Fabienne (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 14 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kriembühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

20. 532.5032.068 STEP - Remplacement d'installations 2025 et appareils de mesure -R:-
CHF 280'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 55 voix contre 0 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 280'000.-.

Ont voté Oui: 55 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 16 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kriembühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

21. 532.5062.004 STEP - Dégrillage grossier -R:- CHF 150'000.-

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 16 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

22. 532.5062.005 STEP - Adaptation vestiaires -R-: CHF 260'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 55 voix contre 0 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 260'000.-.

Ont voté Oui: 55 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 16 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

23. 532.5062.006 STEP - Armoires électriques 2025 -R-: CHF 1'475'000.-

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote

C'est par 50 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'475'000.-.

Ont voté Oui: 50 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aeischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

24. 532.5062.007 STEP – Traitement des eaux putrides Anamox 2 -R-: CHF 2'550'000.-

Récusation

Casazza Raphaël (PLR). Je déclare mes liens d'intérêts: le bureau Triform, que je dirige, a différents mandats pour l'optimisation de la STEP et la transition énergétique. Je vais donc me récuser jusqu'à l'investissement n° 29.

[M. R. Casazza quitte la salle]

La parole n'est plus demandée.

Vote

C'est par 57 voix contre 0 et 12 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 2'550'000.-.

Ont voté Oui: 57 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Se sont abstenus: 12 Aebrischer David (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

25. 532.5062.008 STEP - Echangeur -R-: CHF 145'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 58 voix contre 0 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 145'000.-.

Ont voté Oui: 58 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 11 Aebrischer David (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

26. 532.5062.009 STEP - Remplacement brasseurs -R-: CHF 265'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 58 voix contre 0 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 265'000.-.

Ont voté Oui: 58 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Se sont abstenus: 11 Aebrischer David (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

27. 532.5062.010 STEP - Remplacement de moteurs/pompes soufflantes -R-: CHF 260'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 58 voix contre 0 et 12 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 260'000.-.

Ont voté Oui: 58 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 12 Aebrischer David (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

28. 532.5062.011 STEP - Silo tampon à boues deshydratées 1 -R-: CHF 1'600'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 59 voix contre 0 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'600'000.-.

Ont voté Oui: 59 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Se sont abstenus: 11 Aeischer David (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

29. 532.5292.002 STEP - Etude de projet protection crue -E-: CHF 60'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 58 voix contre 0 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 60'000.-.

Ont voté Oui: 58 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Náima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 11 Aeischer David (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Le président. M. R. Casazza peut à nouveau siéger parmi nous.

30. 560.5060.264 Assainissement éclairage halogène métal 2025 -R-: CHF 200'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 15 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Náima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Se sont abstenus: 15 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kriembühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

31. 560.5290.088 Méthanisation des restes alimentaires -A-: CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 56 voix contre 0 et 15 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 56 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 15 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kriembühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

32. 560.5290.089 Evaluation potentiel solaire hors toiture -E-: CHF 55'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 55'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

33. 570.5999.143 Remplacement véhicules décharge de Châtillon -R-: CHF 305'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 57 voix contre 0 et 14 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 305'000.-.

Ont voté Oui: 57 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 14 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

34. 611.5040.226 BATPOL - RSS Etude de faisabilité Centre de secours: CHF 224'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 52 voix contre 0 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 224'000.-.

Ont voté Oui: 52 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 16 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR),

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

35. 611.5040.235 Grand-Rue 37 - Aménagement bureaux -E/R-: CHF 200'000.-

Discussion

Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL). Le groupe Le Centre/PVL refusera l'investissement de la rubrique 611.5040.235, soit le rafraîchissement des bureaux bâtiment de la Grand-Rue 37 d'un montant de CHF 200'000.-. Ce bâtiment ne bénéficie pas d'une occupation stable et durable. Les espaces concernés sont destinés à être utilisés comme solution temporaire ou espaces "tampon" à l'avenir. Une telle situation rend cet investissement non prioritaire.

En investissant une somme significative dans un bâtiment dont l'affectation et l'utilisation future restent incertaines, nous gaspillons des ressources publiques dans des travaux qui pourraient s'avérer inutiles ou inadaptés dans un contexte de réorganisation. Avant d'engager des fonds, il est impératif de disposer de perspectives claires et de garanties solides sur l'utilisation à long terme de ce bâtiment. Sans ces éléments, cet investissement ne se justifie pas.

Pour toutes ces raisons, nous considérons qu'il est inconsidéré d'approuver ce crédit. Nous vous invitons donc fermement à refuser cet investissement et à attendre une situation mieux définie avant toutes dépenses supplémentaires.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Tout le monde connaît la Grand-Rue 37, tout le monde sait qui y siège actuellement, respectivement quel Service va déménager le printemps prochain de ces locaux. Ce que vous ne savez peut-être pas, en tout cas moi je ne le savais pas, c'est que cela fait plus de 20 ans qu'il n'y a plus eu d'interventions du style de celles qui seraient financées à travers cette rubrique-là dans ces locaux, 321 m² de bureaux et 218 m² d'autres surfaces au total.

Vous savez certainement que les locataires, à partir d'un certain moment, ont le droit d'avoir un rafraîchissement des locaux loué, surtout lorsqu'il y a un changement. Les CHF 200'000.- qui sont demandés avec cet investissement correspondent au minimum à procéder à un rafraîchissement léger des locaux à la Grand-Rue 37, ceci dans le but de ne pas laisser ces locaux vides, de les d'affecter. Dès que le Service qui les occupe actuellement aura déménagé, un nouveau Service occupera les lieux. Il se peut que ce soit un Service cantonal du quartier du Bourg, qui est à l'étroit, qui soit intéressé par ces locaux. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude. En fonction de la solution définitive pour ces locaux, il se peut que des investissements supplémentaires soient nécessaires. En attendant, nous souhaiterions rafraîchir les locaux. Après plus de 20 ans, le Conseil communal estime que c'est plutôt un bon investissement pour rentabiliser au plus vite la suite et ne pas se laisser détériorer les locaux qui resteraient vides et potentiellement aussi moins intéressants pour des tiers, pour l'utilisation temporaire.

Pour tous ces éléments-là, au nom du Conseil communal, je vous invite évidemment à soutenir cet investissement et donc de confirmer cet investissement lors du vote.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise négativement, par 6 voix contre 4 et 0 abstention, la proposition de refuser l'investissement déposée par le groupe Le Centre/PVL.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Macht diese Auffrischung Sinn ohne zu wissen was daraus wird? C'est la seule question qui a été posée au directeur de l'Edilité. À l'évidence, la Commission a été convaincue par la réponse puisque c'est à l'unanimité des 11 membres présents qu'elle préavise favorablement cet investissement.

Le président. Nous ne sommes pas saisis formellement d'une demande d'amendement. Il s'agit plutôt une proposition de refus qui vous est soumise. Nous allons donc voter directement cet investissement.

Vote

C'est par 39 voix contre 22 et 10 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 39 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Perritz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté Non: 22 Aebsicher David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 10 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Delarze Fanny (PS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Zainal Chloé (Vert-e-s)

36. 611.5060.274 Hôpital des Bourgeois - Remplacement climatisation serveurs (511.21) -R-:
CHF 120'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL),

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

37. 611.5090.194 Assainissements énergétiques - Chauffage & enveloppe 2025 -R-:
CHF 170'000.-

Discussion

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise négativement, par 5 voix contre 4 et 1 abstention, l'amendement déposé par M. Jérémie Stöckli.

Stöckli Jérémie (Vert-e-s). Comme mentionné dans le message, la Commune gère plus de 250 bâtiments. Le nombre de bâtiments qui pourraient être équipés d'un système d'optimisation énergétique avec les CHF 50'000.- mis au budget peut se compter sur les doigts de la main. En installant un petit boîtier dans la chaufferie, on peut économiser entre 20% et 25% du chauffage d'un bâtiment. Il s'agit donc d'un investissement très intéressant financièrement, rentabilisé après quelques années seulement. Je souhaite donc proposer d'augmenter le montant dédié à l'optimisation des bâtiments administratifs de CHF 50'000.-, en insistant encore une fois sur l'aspect rentable à moyen terme de cet investissement.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Bien évidemment, le Conseil communal partage l'analyse, le constat, et tout ce qui s'en suit de l'auteur de l'amendement. Cependant, au nom du Conseil communal, je me vois dans l'obligation de vous inviter à refuser cet amendement et à maintenir le montant tel qu'il est inscrit dans le message. Comme vous avez pu le voir dans le cadre du plan financier, cette rubrique, comme d'autres, est récurrente. Chaque année, le Conseil communal soumet une demande de financement pour l'assainissement énergétique des différents bâtiments. Les montants demandés correspondent systématiquement aux travaux prévus pour l'année concernée par le budget.

Si le Conseil général devait accepter l'amendement, il n'y a aucune garantie que l'exécution des travaux soit accélérée. En effet, la réalisation des travaux dépend non seulement du montant alloué par le Conseil général, mais aussi par les ressources à disposition pour leur réalisation et pour toutes les étapes qui suivent.

Pour toutes ces raisons, je vous invite, au nom du Conseil communal, à refuser l'amendement et à confirmer l'investissement à hauteur de CHF 170'000.-.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La proposition de J. Stöckli n'a pas été soumise à la Commission. Il n'y a eu aucune discussion à ce

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

sujet. Je maintiendrai donc le préavis positif de cet investissement, qui a été acquis à l'unanimité de la part de la Commission.

Le président. M. J. Stöckli, maintenez-vous formellement votre amendement?

Stöckli Jérémie (Vert-e-s). Oui, je le maintiens.

Vote 1

Opposée à l'amendement de M. Jérémie Stöckli (Vert-e-s) proposant d'augmenter de CHF 50'000.- l'investissement 611.5090.194, la proposition du Conseil Communal l'emporte par 30 voix contre 28 et 13 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. J. Stöckli): 30 Aebscher David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. J. Stöckli): 28 Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Marine (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 13 Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Seewer Leyla (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Vote 2

C'est par 55 voix contre 0 et 15 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 170'000.-.

Ont voté Oui: 55 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 15 Aebscher David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

38. 611.5090.214 Sécurité et normes incendies, électricité 2025 -R-: CHF 120'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 55 voix contre 0 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 55 Allenspach Christoph (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 16 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC)

39. 611.5290.091 Numérisation du patrimoine immobilier -E-: CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

40. 612.5040.225 CO Belluard – Concours d'architecture: CHF 532'000.-

Discussion

Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL). Le groupe Le Centre/PVL demande à ce que cet investissement soit renvoyé en catégorie III. En effet, il est rare, voire exceptionnel, que notre Conseil se prononce sur un concours. Nous n'en connaissons pas les tenants et aboutissants et il serait agréable, voire nécessaire, que nous recevions davantage d'informations sur le fonctionnement d'un tel concours. Nous sollicitons des précisions concernant ses conditions, son organisation et sa répartition financière, dont l'enveloppe demandée est somme toute relativement élevée. Il en va du bon déroulement futur du financement de l'assainissement global du cycle d'orientation du Belluard. En acceptant cette demande, nous pourrions ainsi participer à une meilleure répartition des investissements dans le temps.

Le président. Nous sommes saisis d'une demande de renvoi en catégorie III.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je vous remercie pour votre intervention, qui me permet d'apporter deux ou trois éléments de réponse. Je précise que j'ai retenu trois éléments clés qui sont à la base de votre demande de renvoi.

Pour la question des tenants et aboutissants d'un tel concours, je rappelle que ce n'est pas la première fois que la Ville organise des concours d'architecture pour des constructions, et encore moins pour des constructions scolaires. Il y a Vignettaz D, la DOSF et l'école primaire du Botzet qui me viennent à l'esprit. J'étais encore membre du Conseil général lorsque l'on a voté les crédits associés à ces projets. Le concours est donc un outil bien connu dans le cadre des marchés publics, un instrument qui fait ses preuves, pas seulement à Fribourg, mais également dans d'autres endroits. Ce n'est pas un terrain inconnu dans lequel le Conseil communal souhaite amener le Conseil général. Bien au contraire, il s'agit d'un domaine maîtrisé, visant à obtenir un résultat à la fois économique et satisfaisant pour les utilisateur·rice·s notamment.

Quant aux tenants et aboutissants du concours, ou plutôt à sa finalité, le Conseil général aura l'occasion de se prononcer lorsque, le cas échéant, il sera amené à examiner le message du crédit d'ouvrage, pour autant que vous validiez la suite du projet, bien évidemment. C'est précisément dans le cadre de ce message que tous les éléments du concours vous seront présentés en détail, et surtout le résultat, qui est, il faut le dire, ce qui intéresse avant tout tout le monde.

Cependant, il n'est pas prévu, à ma connaissance en tout cas, que le Conseil général ait un droit de regard, une compétence particulière ou quoi que ce soit sur le fonctionnement du concours, qui est très normé (SIA 142). Le Conseil général ne pourrait pas non plus influencer sur le choix du jury. Si la demande porte sur la possibilité d'examiner ou d'influencer ces éléments, je vous invite alors à refuser la demande de renvoi en catégorie III, car il est évident que vous seriez déçus par les informations qui seraient disponibles dans le cadre d'un tel message. La même chose s'applique pour le fonctionnement du concours.

Finalement, le point le plus important est celui qui me fait le plus de souci en tant que membre du Conseil communal. Il s'agit de la volonté à travers cette demande de renvoi d'étaler l'investissement, étaler que je traduis par repousser. Cet investissement fait partie d'une cascade bien savante, à

savoir que nous avons la construction du CO de Givisiez, qui devrait ouvrir, de tête, à l'été 2028. Cela va entraîner un déplacement de certains élèves qui sont actuellement sur le site du Belluard. On doit donc être prêts dans le planning pour la suite parce que derrière il y a aussi encore toute la question de l'assainissement du CO de Jolimont. La cascade au niveau CO qui est prévue actuellement, que vous retrouvez d'ailleurs aussi dans le plan financier, c'est d'être prêts avec le Belluard, et une fois que le Belluard est terminé, d'intervenir sur Jolimont. Tout cela est conditionné par l'ouverture du CO de Givisiez en été 2028. C'est la raison pour laquelle le Conseil général a déjà validé le crédit pour l'étude de faisabilité dans le cadre du budget 2024 en catégorie II. Il n'y avait pas un message en catégorie III, c'était un investissement en catégorie II. Cette étude de faisabilité est actuellement en cours. Selon notre planning, on aura le retour en cours de 2025. L'idée de vous demander maintenant le crédit pour le concours, également en catégorie II, est justement de pouvoir directement enchaîner par la suite avec l'organisation, le lancement du concours, pour justement tenir tout le planning pour après aussi être prêts de vous présenter le crédit d'ouvrage, faire toutes les soumissions et tout ce qui va avec, pour justement être prêts aussi avec la construction et l'ouverture en fonction du planning du CO de Givisiez.

Cela serait en tout cas ne pas faire un cadeau aux élèves du CO de Belluard que de vouloir étaler, respectivement repousser, cet investissement. C'est donc le deuxième argument pour lequel, au nom du Conseil communal, je vous invite à refuser la demande de renvoi en catégorie III. Je vous demande de maintenir le montant tel quel en catégorie II.

Ballmer Mirjam, directrice de l'Enfance, des écoles et de la cohésion sociale. Mon collègue a quasiment tout expliqué. Effectivement, c'est une cascade qui est vraiment nécessaire. Je vous rappelle aussi qu'il y a déjà plusieurs questions par rapport aux infrastructures des CO qui ont été posées au sein de ce Conseil général. Le besoin est là, on le sait. Comme M. E. Moussa l'a expliqué, toute la planification est en chaîne. Le CO de Givisiez sera effectivement ouvert en 2028. C'est aussi toute une organisation pour les élèves sur les différents CO. Le renvoi en catégorie III retardera toute la planification. Je vous prie également de ne pas accepter cet amendement.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise favorablement, par 3 voix contre 2 et 5 abstentions, la demande de renvoi en catégorie III déposée par le groupe Le Centre/PVL.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission n'a pas été saisie de cette demande de renvoi en catégorie III. Toutefois, lors de sa séance, elle a préavisé favorablement l'investissement à l'unanimité des membres présents.

Le président. Mme C. Revaz, sur la base de ces considérations, maintenez-vous formellement votre amendement?

Revaz Caroline (Le Centre/PVL). Oui, nous le maintenons.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote 1

Opposée à l'amendement du groupe Le Centre/PVL proposant de reporter l'investissement 612.5040.225 en catégorie III, la proposition du Conseil Communal l'emporte par 49 voix contre 15 et 7 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 49 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 15 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 7 Casazza Raphaël (PLR), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG-PCS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

Vote 2

C'est par 50 voix contre 3 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 532'000.-.

Ont voté Oui: 50 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Schenker Claude (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 18 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Pause

La séance est interrompue par une pause de 20.45 à 20.58 heures.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

41. 612.5040.227 Pavillons Vignettaz (2014) remontage, étude de faisabilité -A-:
CHF 144'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 45 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 144'000.-.

Ont voté Oui: 45 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Aeischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC)

42. 612.5040.234 Ecole du Bourg - Crédit d'un ascenseur, adapt. sanitaires, mise aux normes SIA -E-: CHF 150'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 49 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Aeischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

43. 612.5090.308 Ecole Vignettaz A (Stratus) - Réfection revêtement de sols -R-:
CHF 150'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 1 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 49 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 16 Aebsicher David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

44. 612.5090.309 CO Jolimont, bât C - Travaux secondaires CAD -R-: CHF 260'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 50 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 260'000.-.

Ont voté Oui: 50 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebsicher David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

45. 612.5090.310 Ecole du Bourg - Raccordement CAD (frais fixes) -R-: CHF 64'860.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 51 voix contre 0 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 64'860.-.

Ont voté Oui: 51 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 19 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Page Maurice (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

46. 613.5999.140 Maison de justice - Sécurisation structurelle (511.08) -R-: CHF 200'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

47. 613.5999.145 Chemin du Gottéron 15-17 - Réfection globale -E-: CHF 268'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 48 voix contre 0 et 21 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 268'000.-.

Ont voté Oui: 48 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 21 Aebsicher David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

48. 613.5999.146 Chemin du Gottéron 19 - Réfection partielle -E-: CHF 114'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 50 voix contre 0 et 21 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 114'000.-.

Ont voté Oui: 50 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 21 Aebsicher David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

49. 614.5090.300 Montrevers 13 & 15 - Démolition -R-: CHF 250'000.-

Discussion

Schenker Claude (Le Centre/PVL). Je voulais simplement souligner qu'il s'agit des premiers ateliers-garages de la Commune que l'on démolit ici. Sur cet emplacement à Montrevers, on trouve également la fourrière, des places de stationnement publiques, qui, à ma connaissance, sont peu utilisées, ainsi que des grands dégagements et places de dépôt. Je me demande si le Conseil communal ne pourrait pas envisager d'y déplacer tout ou partie de l'actuel atelier-garage des Neigles. Il serait probablement mieux situé ici. Bien sûr, il y a des considérations d'aménagement à prendre en compte, et certains parmi nous ont proposé d'autres idées comme le vallon de Montrevers. Cependant, l'emplacement actuel appartient à la Commune et, à mon avis, pourrait être utilisé de manière plus judicieuse.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Le Conseil communal prend acte de la suggestion, qui sera aussi examinée dans le cadre de la réponse au postulat. Il me semble que cette question a été également discutée en séance de la Commission de l'édilité. Je n'ose pas marcher sur les plates-bandes du président de la Commission de l'édilité, mais je rappelle, comme l'a relevé à juste titre M. C. Schenker, qu'il y a une partie du secteur qui se trouve notamment en zone verte de protection de paysage. Ce sont donc des éléments qui ne facilitent pas forcément l'implantation de tout ou partie des activités qui sont actuellement sur le site des Neigles dans ce secteur-là.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Je n'ai rien à rajouter, le directeur de l'Edilité a tout dit.

Vote

C'est par 49 voix contre 5 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 49 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Hugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicht Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 5 Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 17 Aebsicher David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kriembühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

50. 614.5090.305 Site des Neiges - Réorganisations diverses et adaptation garage -R-:
CHF 200'000.-

Discussion

Le président. Je vous rappelle que le groupe Le Centre/PVL propose de rejeter cet amendement.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise négativement, par 7 voix contre 2 et 1 abstention, la proposition de refuser l'investissement déposée par le groupe Le Centre/PVL.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édition, des constructions et des infrastructures. La Commission préavise favorablement l'investissement, par 10 voix contre 1 et 0 abstention.

Le président. Nous ne sommes pas saisis formellement d'une demande d'amendement. Il s'agit plutôt d'une proposition de refus. Nous allons donc voter directement cet investissement.

Vote

C'est par 46 voix contre 21 et 3 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 46 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 21 Aebsicher David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 3 Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

51. 615.5090.306 Abribus arrêt Sainte-Thérèse, rte du Jura -R-: CHF 120'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

(PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

52. 615.5090.307 Abribus Voie verte - Secteur Charmettes-Industrie, deux arrêts -R-:
CHF 240'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 240'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Page Maurice (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

53. 618.5040.228 Route des Neiges 39 - Nouveaux locaux et stockage pour clubs de canoë et d'aviron -E-: CHF 224'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 3 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 224'000.-.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Ont voté Oui: 49 Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Allenspach Christoph (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 19 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

54. 618.5090.311 Route des Neiges 39 - Démolition et tente de stockage - Mesures urgentes -
R-: CHF 108'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 52 voix contre 0 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 108'000.-.

Ont voté Oui: 52 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 19 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

55. 620.5010.156 Réaménagement de la rue de l'Hôpital - Projet test SNBS Infrastructure -E-:
CHF 50'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 51 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 50'000.-.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Ont voté Oui: 51 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menérey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 20 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

56. 620.5030.182 Restauration fontaines - Fontaine de la Force, rue du Bœuf/escaliers du Collège -R-: CHF 200'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menérey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 16 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

57. 620.5090.302 Programme Nature et paysage 2025 -E/R-: CHF 676'000.-

Discussion

Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL). Le groupe Le Centre/PVL vous propose de renvoyer ce programme Nature et paysage 2025 en catégorie III. Si nous soutenons bien entendu vivement ce projet sur le fond, nous souhaiterions avoir plus de détails. Nous estimons qu'un tel projet le mérite.

Ce dernier semble également particulièrement large ou un peu fourre-tout. Nous voudrions avoir une vision un peu plus précise de ce projet. La somme est de plus non négligeable.

Allenspach Christoph (PS). Je m'oppose vivement à ce renvoi. Contrairement à M. J.-T. Vacher, je pense que nous avons un retard considérable en ce qui concerne la connaissance de la végétation de la ville, et pour pouvoir vraiment travailler avec, améliorer, etc. Il est donc vraiment urgent de commencer maintenant. D'ailleurs, ce projet était déjà prévu depuis plusieurs années, mais il a été un peu repoussé, en partie parce qu'il n'y avait pas suffisamment de collaborateurs et collaboratrices à l'Edilité. Aujourd'hui, tout est prêt, il est temps de passer à l'action.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Au nom du Conseil communal, je vous invite à refuser cette demande de renvoi en catégorie III. Si le souhait exprimé est de mieux connaître le programme Nature et paysage, je tiens à préciser que nous avons remanié le site internet de la Ville de Fribourg dédié à ce programme il y a environ deux mois. Effectivement, je le concède volontiers, il n'était pas toujours facile de récolter ou d'obtenir les informations concernant ce qui est inclus dans ce programme. J'ose espérer que la nouvelle version du site internet représente, à tout le moins, une amélioration par rapport à la situation précédente. En tout cas, dans le cadre d'un message, il n'y aurait pas plus d'informations que celles qui sont déjà disponibles sur le site. D'ailleurs, à ce jour, le Conseil communal a déjà répondu à deux postulats lors des précédentes séances, notamment en lien avec la biodiversité. Par contre, les chiffres précis des postulats m'échappent actuellement. Pour ce qui est du programme Nature et paysage, le Conseil communal estime qu'il y a suffisamment d'informations disponibles, et qu'un message spécifique concernant cette rubrique n'est pas nécessaire.

Cette rubrique-là sert à financer une partie du programme Nature et paysage, à travers la catégorie II. Ce programme est un Rahmenprogramm, si j'ose le dire en allemand, qui est également mis en œuvre typiquement à l'intérieur des budgets d'investissements des investissements spécifiques. Le crédit d'ouvrage que le Conseil général a validé concernant deux arbres à la place Sainte-Catherine à plus de CHF 260'000.- fait partie du programme Nature et paysage. Il n'est pas financé à travers cette rubrique-là du budget, mais à travers d'autres rubriques comme celle que vous avez validée.

Ici, on a donc mis les montants qui ne sont pas financés dans d'autres rubriques, mais sur cette rubrique-là du programme Nature et paysage prévu pour 2025. Vous vous rappelez que, dans le cadre du budget 2024, vous avez la même rubrique avec un montant inférieur à ce qui est prévu en 2025, avec moins d'informations que dans le cadre du texte actuel. Effectivement, le Conseil communal a aussi estimé qu'il fallait peut-être être un tout petit peu plus exhaustif aussi dans le descriptif du montant demandé à travers la catégorie II dans le message du budget que précédemment. On estime ici qu'il y a aussi là de nouveau une amélioration qui a été faite. Notamment, vous avez exactement, dans le message, le détail des montants affectés pour l'année 2025 à travers cette rubrique-là. La grande part, M. C. Allenspach l'a mentionné concerne effectivement le plan de végétalisation. C'est quelque chose qui est en planification ou en gestation depuis fort longtemps mais qui pour différentes raisons, et notamment celle qui a été mentionnée par M. le conseiller général Allenspach, n'a pas encore pu aller de l'avant tel que souhaité. Or, si vous validez ce crédit, on peut enfin aller de l'avant. Le cahier des charges est prêt. Je précise que le but ici est de regrouper les différents plans qui existent, notamment îlots de chaleur, biodiversité ou cadastre souterrain, pour avoir justement une vraie connaissance fine du territoire de la commune,

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

ainsi que pour bien savoir où exactement au niveau du souterrain quelle végétation peut être accueillie et où c'est contre-indiqué.

C'est donc ça l'objectif de ce plan de végétalisation: il est absolument essentiel pour nous permettre d'agir beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui. Une fois mis en œuvre, il nous permettra, concrètement, de progresser beaucoup plus vite dans notre lutte contre les effets du changement climatique, par exemple, que ce que nous faisons actuellement. Au nom du Conseil communal, je vous invite donc à refuser la demande de renvoi et à confirmer cet investissement tel quel.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise négativement, par 6 voix contre 3 et 1 abstention, la demande de renvoi en catégorie III déposée par le groupe Le Centre/PVL.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission n'a pas été saisie de cette proposition de renvoi en catégorie III. Lors de sa séance du 27 novembre, après explications reçues du directeur de l'Edilité et de l'architecte de Ville, elle a choisi de préaviser favorablement cet investissement à l'unanimité des membres présents.

Le président. M. J.-T. Vacher, maintenez-vous formellement votre amendement?

Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL). Oui, nous le maintenons.

Vote 1

Opposée à l'amendement du groupe Le Centre/PVL proposant le renvoi en catégorie III de l'investissement 620.5090.302, la proposition du Conseil Communal l'emporte par 46 voix contre 21 et 4 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 46 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerfray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 21 Aeischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 4 de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote 2

C'est par 47 voix contre 5 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 676'000.-.

Ont voté Oui: 47 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 5 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 19 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienzli David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

58. 620.5290.067 Stratégie urbaine post-PAL 2018 - 2025 (Schoenberg, stat., activités, etc.) -
E-: CHF 160'000.-

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Il ne s'agit pas d'une étude mais de plusieurs études.

Evidemment, ce n'est pas une étude à CHF 160'000.- qui est demandée, mais c'est un montant pour deux années, 2025 et 2026, qui permet de financer plusieurs études.

Le président. Merci pour cette précision.

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 50 voix contre 1 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 160'000.-.

Ont voté Oui: 50 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Murith Simon (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 20 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

59. 620.5290.086 Participation communale à l'élaboration des PAD - 2025 -E-: CHF 80'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 1 et 21 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 80'000.-.

Ont voté Oui: 49 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Murith Simon (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 21 Aeischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

60. 620.5290.090 Etude habitat et logement - Approfondissement des mesures 2025 -E-:
CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 0 et 21 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 49 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 21 Aeischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

61. 620.5290.092 Plan directeur mobilier urbain 2025 -R-: CHF 110'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 52 voix contre 1 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 110'000.-.

Ont voté Oui: 52 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

62. 620.5290.093 Aménagements transitoires sur l'espace public 2025 -R-: CHF 116'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 52 voix contre 1 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 116'000.-.

Ont voté Oui: 52 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

63. 620.5610.002 Participation VDF au réaménagement de la rue Saint-Michel -R-:
CHF 577'100.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 50 voix contre 2 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 577'100.-.

Ont voté Oui: 50 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 2 Schenker Claude (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 18 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

64. 622.5090.292 Cimetière - Serres Parcs et promenades -A-: CHF 224'000.-

Discussion

Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL). Le groupe Le Centre/PVL demande un renvoi en catégorie III de la rubrique 622.5090.292, soit le financement d'une étude de faisabilité qui porte sur un état des lieux du centre horticole, ainsi que des serres attenantes du cimetière. Nous soutenons la volonté du Conseil communal dans sa réflexion d'optimiser l'impact énergétique et environnemental de ses infrastructures. Il n'est notamment plus envisageable que les serres soient alimentées par des énergies fossiles. Nous l'avons constaté dans les récents messages en lien avec notre cimetière, celui-ci est important pour nos communautés, il mérite donc que l'on s'y penche davantage. Les éléments présentés dans le message nous semblent toutefois insuffisants à ce stade. En lien avec le montant non négligeable de cet investissement, ainsi que l'importance qu'il représente, il nous semble nécessaire que notre Conseil soit consulté.

Le président. Nous sommes donc saisis d'une demande de renvoi en catégorie III.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je vous avoue que je suis un tout petit peu pris au dépourvu puisque en prenant connaissance de la liste des amendements, je m'étais déjà posé la question de savoir quel pourrait être le motif de demander le renvoi de cet investissement en catégorie III. Je dois vous avouer que je ne saurais toujours pas y apporter une réponse. Si j'ai bien compris, le but de ce renvoi serait que le Conseil général soit consulté. Il l'est actuellement à travers la demande du

Conseil communal de cet investissement en catégorie II du budget, investissement qui a été examiné par la Commission financière et par la Commission de l'édilité, donc sur les intentions de ce que souhaite faire le Conseil communal dans l'hypothèse où le Conseil général devait valider ce crédit. Il me semble que les informations sont complètes.

J'ai entendu que ce n'est pas de l'avis du groupe Le Centre/PVL, qui estime que les informations sont insuffisantes. Je ne connais toujours pas quels sont les éléments manquants, selon ce groupe, qui devraient figurer le cas échéant dans un tel message. Etant encore une fois précisé qu'ici on parle d'un montant pour valider une étude de faisabilité qui a justement pour but d'apporter des éléments de réponse aux questions que l'on pose. Les questions que le Conseil communal souhaite poser au mandataire qui va élaborer l'étude de faisabilité, figurent dans un petit texte, je suis tout à fait d'accord, mais dans ce texte-là de manière exhaustive. À savoir évidemment la question énergétique mais derrière aussi la suite de l'étape de se dire si potentiellement, en fonction des éléments qui vont nous être retournés sur la question énergétique, il n'y a pas aussi une toute autre réflexion à mener sur le futur même des activités actuelles déployées par les serres. J'avais pu dire en Commission d'édilité, sauf erreur, qu'il n'est pas exclu que dans ce cadre-là la question d'une pépinière va aussi se poser ou d'autres éléments ou le principe même de maintenir ou non une telle serre. Ce sont toutes des questions absolument essentielles pour l'avenir de tout le Secteur parcs et promenades et l'étude de faisabilité est justement là pour nous orienter, nous guider d'un point de vue technique, dans ces différents questionnements que l'on se pose actuellement. Là aussi, à priori, un message en catégorie III n'aurait à ce stade-là pas encore plus de concret, si j'ose dire, si c'était ça la demande ou l'origine de la demande de renvoi. Ce concret viendrait, le cas échéant, dans un deuxième temps lorsque le Conseil communal solliciterait un crédit d'étude, justement les -E-, ou un crédit de réalisation en fonction de cela dans les budgets futurs. Ici, on est encore vraiment au tout premier stade des montants des crédits demandés pour financer des études donc vraiment au niveau du crédit pour une étude de faisabilité.

Pour toutes ces raisons, au nom du Conseil communal, je vous invite à refuser le renvoi en catégorie III et à soutenir cet investissement dans son intégralité.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière préavise négativement, par 8 voix contre 2, la demande de renvoi en catégorie III déposée par le groupe Le Centre/PVL.

Le président. Mme A. T. Fontes Martins, maintenez-vous formellement votre amendement?

Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL). Oui, nous le maintenons.

Vote 1

Opposée à l'amendement du groupe Le Centre/PVL proposant le renvoi en catégorie III de l'investissement 622.5090.292, la proposition du Conseil Communal l'emporte par 52 voix contre 16 et 3 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 52 Aebischer David (PLR), Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS),

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe Le Centre/PVL): 16 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 3 de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Grady Véronique (PLR)

Vote 2

C'est par 47 voix contre 4 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 224'000.-.

Ont voté Oui: 47 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 4 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 20 Aeischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

65. 700.5060.208 Réseau, FO FriNet, connectique, redondance, assain. 2025: CHF 180'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 180'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL),

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

66. 700.5060.275 IN-Cimp - Table à découper (CNC) pour travaux et supports spéciaux:
CHF 75'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 75'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

67. 700.5200.049 GCEE - Module Citizen - Nouvelle facturation taxe déchets: CHF 60'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 53 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 60'000.-.

Ont voté Oui: 53 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Schaller Alicia

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

(Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Aeischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

68. 700.5200.050 CT - MEMO, module hébergement cloud et système succursales:
CHF 60'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 52 voix contre 0 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 60'000.-.

Ont voté Oui: 52 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 19 Aeischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

69. 700.5200.051 AG - Remplacement solution intranet pour communication interne:
CHF 80'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 80'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS),

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

(CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

70. 700.5200.052 RH - Poursuite évolution des SI métier -R-: CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

71. 700.5200.053 Cyberadministration DIGI-FR - Ressources, soutien 2025-2026:
CHF 240'000.-

Récusation

Grin Grégory (PLR). Mon activité professionnelle étant en lien avec le projet concerné par cet investissement, je vais me récuser.

[M. G. Grin quitte la salle]

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote

C'est par 52 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 240'000.-.

Ont voté Oui: 52 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Le président. M. G. Grin peut à nouveau siéger parmi nous.

72. 700.5200.054 IN - Mise en œuvre ITIL (design processus, adaptation pour nouvel outil, doc., formation): CHF 200'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 49 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 20 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

73. 911.5090.304 Beauregard Skate Park - Assainissement: CHF 130'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 51 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 130'000.-.

Ont voté Oui: 51 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 20 Aeischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

74. 911.5090.313 Remplacement de l'éclairage du terrain de la Motta: CHF 100'000.-

Discussion

Rugo Claudio (PA). Il me semble que cet éclairage a été installé en 2016-2017, sous l'ère Nobs. On avait même engagé des hélicoptères pour placer ces poteaux et ces éclairages. Aujourd'hui, sept ans plus tard, il faudrait déjà réinvestir pour changer les lampes? Je m'excuse, mais c'est un peu "cheap" au niveau engagement. Moi, ma lampe, la dernière fois que je l'ai changée, c'était il y a 30 ans, et elle est toujours là. Je change l'ampoule, mais pas la lampe. Il est assez régulier dans les travaux à Fribourg d'avoir recours à des hélicoptères. On a introduit la limitation à 30 km/h pour réduire le bruit, mais franchement, en termes de nuisances sonores, il n'y a pas plus fort qu'un hélicoptère. Moi, la journée, si je dors, ça me dérange. C'est important de pouvoir dormir tranquillement, surtout en Basse-Ville, étant donné que j'habite à 100 mètres de la Motta. On ne s'opposera tout de même pas à cet investissement.

Nobs Pierre-Olivier, directeur des Sports. Il est évident que si nous avions pu transporter ces mats en vélo-cargo, nous l'aurions fait. Pourquoi avoir recours à l'hélicoptère? Tout simplement parce que si on utilise des véhicules lourds sur le terrain de football, en plus de remplacer les mâts, il faudrait refaire entièrement le terrain de football. Ces interventions durent très peu de temps et sont presque chirurgicales. On prend le mât, on l'amène, on le boulonne, et l'hélicoptère repart. C'est pour cela que ce moyen de levage a été choisi. Sinon, il faudrait installer des grues. C'est la proportionnalité qui l'exige.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Pour ce qui est des luminaires, M. C. Rugo a raison, on a changé les mâts et les luminaires en 2016-2017. Cependant, à cette époque, la technologie LED n'était pas encore suffisamment performante et elle coûtait très cher. Nous avions donc opté pour une technologie qui consommait beaucoup d'énergie. Aujourd'hui, les LED sont non seulement beaucoup plus efficaces pour lutter contre la pollution lumineuse, mais elles permettent aussi d'éclairer de manière beaucoup plus précise l'aire de jeux tout en réalisant des économies d'énergie. C'est donc un investissement qui vaut la peine, mais bien entendu, les mâts installés à l'époque restent en place.

Vote

C'est par 54 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 54 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Aebsicher David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

75. 913.5060.271 Patinoire communale - Aménagement du local du rez-de-chaussée en espace sportif: CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 51 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 51 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Wooffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Se sont abstenus: 20 Aebrischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

76. 915.5060.276 Piscine du Levant - Remplacement des casiers: CHF 100'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 48 voix contre 1 et 21 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'00.-.

Ont voté Oui: 48 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 21 Aebrischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

77. 915.5090.186 Piscine du Levant - Remplacement vitrage - Assainissement énergétique: CHF 200'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 51 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 51 Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zaina Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Se sont abstenus: 20 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

78. 917.5060.270 Halle omnisports - Solution d'affichage dynamique: CHF 125'000.-

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 50 voix contre 1 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 125'000.-.

Ont voté Oui: 50 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Olivier (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Allenspach Christoph (PS)

Se sont abstenus: 19 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

79. 917.5090.301 Halle omnisports - Réfection parquet et lignes de jeu: CHF 150'000.-

Discussion

Nobs Pierre-Olivier, directeur des Sports. Je n'ai pas de remarques à ce stade, mais j'ai bien entendu les différentes interventions, notamment celle du président de la Commission de l'édilité, et je suis prêt à répondre.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Notre Commission soutient cet investissement "du bout des lèvres" puisque, comme je le précisais lors de l'entrée en matière sur les investissements, le préavis favorable a été acquis par une voix contre 0 et 8 abstentions. Deux membres étaient excusés.

Le doute s'est installé lorsque deux éléments ont été relevés par un membre de notre Commission. Tout d'abord, c'est la tenue en 2026 des Championnats du monde de hockey sur glace qui s'est invitée dans nos débats. Nous savons que la halle omnisports fait partie des infrastructures annexes au site principal que sera la piste de glace et ses gradins. Pourquoi donc investir dans une réfection du parquet en 2025, alors que l'utilisation qui en sera faite en 2026 mettra clairement à contribution

cette surface pour un usage autre que celui prévu? Les risques que le parquet fraîchement rénové soit endommagé sont selon nous très élevés.

Nous avons ensuite appris que des fuites provenant du toit de l'édifice occupent régulièrement les services communaux. Lors de notre séance, le représentant du Conseil communal a même qualifié la problématique de "serpent de mer". Il a très précisément déclaré: "On peut presque dire que c'est un serpent de mer". Il nous a également précisé que malgré plusieurs opérations de recherche et de colmatage, de nouvelles fuites avaient été constatées quelques jours avant notre séance du 20 novembre. La garantie apportée que des bassines seraient installées pour récolter l'eau et ainsi protéger le parquet n'ont pas permis de convaincre tout le monde ...

Comme je vous le disais, formellement la Commission prévise favorablement cet investissement. Toutefois, vous l'aurez compris, les 8 abstentions constatées témoignent d'une grande hésitation quant à la réalisation de ces travaux avant la tenue des Championnats du monde de hockey sur glace et le règlement de la problématique des fuites d'eau venant du toit de la salle.

Perritaz Pierre-Alain (PS). Le groupe socialiste a attentivement étudié l'investissement 917.5090.301 concernant la halle omnisports et la réfection de son parquet. Nous avons appris, comme l'a dit le président de la Commission de l'édilité, qu'il y avait des infiltrations d'eau sur le toit qui ont été réparées, mais d'autres sont revenues. Nous pensons qu'il est beaucoup plus urgent de prendre des mesures pour colmater le toit ainsi que de procéder à une vérification totale de ce dernier. On le sait tou-te-s, un bâtiment qui a des fuites d'eau est un bâtiment malsain. De plus, si rien n'est entrepris, nous risquons à plus ou moins moyen terme d'avoir des frais de réparation très conséquents. En 2026, comme cela a déjà été dit, la halle omnisports sera réquisitionnée pour les Championnats du monde de hockey sur glace. Imaginez les meilleurs joueurs du monde devoir slalomer entre des bassines posées au sol pour récupérer l'eau qui pourrait couler du toit. Quelle belle image la Ville donnerait là! Notre groupe est convaincu qu'avant la réfection du parquet, il serait très important d'empêcher toute fuite d'eau qui pourrait endommager le sol de ce dernier si bien refait. C'est pourquoi nous demandons de renvoyer cet investissement en catégorie III, afin de permettre au Conseil communal de prendre des mesures concrètes pour assainir le toit de ce bâtiment. Merci de soutenir ce renvoi.

Rugo Claudio (PA). Je rappelle que l'on avait déjà eu des problèmes dans cette halle, qui étaient liés non pas au toit, mais aux panneaux solaires. Il est donc possible qu'il y ait aussi des infiltrations par les panneaux solaires, c'est à étudier. Je suis d'avis de suivre M. P.-A. Perritaz sur cette pente glissante, mais pas "serpent de mer", étant donné que c'est de l'eau non salée.

Nobs Pierre-Olivier, directeur des Sports. Le Conseil communal ne se rallie pas aux propositions de renvoi en catégorie III.

J'en viens aux risques liés à un parquet refait qui découleraient d'un mauvais usage en lien avec la mise à disposition de la salle en 2026. Comme je l'ai déjà expliqué lors de la dernière Commission de l'édilité, toutes les installations que nous mettrons à disposition et qui comportent des sols sportifs sensibles seront équipés de tapis en caoutchouc très épais, pour protéger les sols. C'est un élément-clé de notre concept. Je l'ai également observé lors mon voyage à Prague et à Ostrava. Je pense que l'on peut exclure les risques liés à l'utilisation de la salle pour d'autres événements que le basket, notamment pour le Championnat du monde de hockey sur glace.

Au sujet des fuites, c'est vrai que ce toit a une particularité, comme l'a souligné M. C. Rugo. Il est presque plat, et une partie des façades est quasiment recouverte de panneaux solaires. Cela rend difficile l'identification des causes exactes des infiltrations. Le Conseil général avait alloué, dans le cadre du budget 2022, un montant de CHF 110'000.-. Ce montant a été utilisé et des travaux ont été réalisés. Je possède une liste détaillée des interventions, mais pour résumer, sans mentionner le nom des entreprises, on a constaté un léger dépassement de CHF 17'000.-. Parmi les travaux, on peut citer:

-
- CHF 41'926.40 pour des travaux d'étanchéité;
- CHF 19'000.- pour la pose et la dépose des panneaux solaires;
- CHF 56'000.- pour les échafaudages;
- CHF 8'250.- pour l'architecte;
- CHF 2'585.- pour l'étanchéité de la façade, qui est également recouverte des panneaux solaires.

Il est vrai qu'à quelques jours de la Commission de l'édilité, il semblait que ces travaux avaient atteint leur objectif. Cependant, le vendredi précédent la semaine de la Commission de l'édilité, j'ai appris qu'il y avait à nouveau deux fuites. Le Service des sports a donc organisé des séances, notamment le 27 novembre 2024 et le 3 décembre 2024. L'architecte responsable des travaux a également reçu la convocation, ainsi que l'étancheur. Différentes recherches ont été effectuées. D'après les informations que j'ai reçues, le problème de la deuxième fuite située du côté de la salle Est, au niveau de la ventilation semble avoir été résolu. Il reste toutefois une fuite. Vous savez que la semaine dernière nous avons eu une forte pluie en ville de Fribourg, celles et ceux qui étaient au marché de la Saint-Nicolas ont pu le constater. Entre jeudi et lundi matin il y a en effet eu une fuite latérale au parquet de jeu, qui a rempli une bassine de 1.5 litre. C'est un problème complexe, parce que les panneaux solaires recouvrent l'intégralité du toit et de la façade. Il est certain qu'il y a encore une fuite, mais je peux promettre au Conseil général, au nom du Conseil communal, qu'en cas d'acceptation de cet investissement, le parquet ne sera pas refait tant que cette infiltration n'aura pas été trouvée et réparée.

Voilà les éléments dont je dispose à ce jour. Je tiens également à souligner que l'homologation de la salle est en jeu. Comme vous le savez, des clubs comme Elfic Fribourg, Fribourg Olympic Basket, et même la Fédération suisse de basket, jouent au plus haut niveau en Suisse. Certes, avoir une bassine contenant 1.5 litre d'eau après quelques jours n'est pas l'idéal, mais ne pas pouvoir jouer, c'est aussi un problème. Il faut donc trouver un équilibre.

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. La Commission financière a préavisé favorablement cet investissement avec les mêmes réserves, je dirais, que mon collègue de droite [Ndr.: le président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures] a mentionnées tout à l'heure.

Le président. M. P.-A. Perritaz, maintenez-vous formellement votre amendement?

Perritaz Pierre-Alain (PS). Oui, nous le maintenons.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Vote

Opposé à la proposition du Conseil communal, l'amendement du groupe socialiste proposant de reporter l'investissement 917.5090.301 en catégorie III l'emporte par 49 voix contre 15 et 7 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement du groupe socialiste): 15 Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG-PCS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Nobs Elisa (CG-PCS), Page Maurice (CG-PCS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement du groupe socialiste): 49 Aebrischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Khamel Seewer Naima (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrez Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Woerffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 7 Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Jordan Samuel (PS), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s)

III. Inscription des investissements à voter ultérieurement (catégorie III)

Le président. Nous passons maintenant aux investissements de catégorie III, qui feront ultérieurement l'objet de messages spécifiques du Conseil communal et de décisions spéciales du Conseil général. Il s'agit de montants estimés des dépenses qui devront encore faire l'objet d'une décision durant l'année en cours.

Les investissements proposés sont listés aux pages 64 et 65 du message.

Ces investissements en catégorie III totalisent dans le message un montant de CHF 83'686'806.-. S'ajoutent les investissements que nous avons renvoyés aujourd'hui en catégorie III, à savoir:

- l'investissement 401.5090.271 Digitalisation stationnement (guidage et détection places vacantes), pour un montant de CHF 400'000.-;
- l'investissement 520.5010.129 Entretien des chaussées et trottoirs 2025 -R, pour un montant de CHF 300'000.-;
- l'investissement 917.5090.301 Halle omnisports - Réfection parquet et lignes de jeu, pour un montant de CHF 150'000.-,

soit un renvoi en catégorie III pour un montant total de CHF 850'000.-.

Le montant total des investissements en catégorie III est donc de CHF 84'536'806.-:

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Finances

200.5040.223	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine administratif	CHF	6'000'000.00
200.5999.144	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine financier	CHF	15'000'000.00

Police locale et mobilité

401.5090.271	Digitalisation stationnement (guidage et détection places vacantes)	CHF	400'000.00
--------------	---	-----	------------

Génie-civil, environnement et énergie

520.5010.129	Entretien des chaussées et trottoirs 2025 - R	CHF	300'000.00
520.5030.188	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2025	CHF	1'900'000.00
530.5043.001	Mise en œuvre du plan de gestion des déchets 2024-2035 - Déploiement molok	CHF	12'000'000.00
532.5032.061	Station d'épuration traitements des micro-polluants (3 ^{ème} tranche)	CHF	10'000'000.00

Urbanisme et architecture

611.5040.224	L'Atelier 14 et 16 - Réaffectation et rénovation - E	CHF	570'000.00
611.5040.233	Vuille-réaménagement du dépôt - route du Jura 45 -A-	CHF	144'000.00
611.5999.128	Maison de justice réfection enveloppe et combles -E-	CHF	778'000.00
612.5040.230	Ecole du Jura B1 Rénovation globale SNBS -E-	CHF	838'000.00
612.5040.231	Ecole du Jura B2 Rénovation globale SNBS -E-	CHF	841'000.00
612.5040.232	Ecole du Jura C Rénovation globale SNBS - E-	CHF	632'200.00
620.5010.125	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	CHF	3'385'227.00
620.5010.151	Aménagement du chemin Saint-Léonard	CHF	2'663'287.00
620.5030.057	Abords cathédrale: tête de pont AGGLO 3M.04.03	CHF	2'291'000.00
620.5030.060	Place des Ormeaux AGGLO 3M.04.03	CHF	1'254'423.00
620.5030.073	Place Notre-Dame AGGLO 41.1 -R	CHF	2'878'921.00
620.5030.081	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-Saint-Jean	CHF	4'810'200.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

620.5030.098	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03 -R	CHF	967'761.00
620.5030.099	Rue du Pont-Muré (sans place) AGGLO 3M.04.03	CHF	2'715'962.00
620.5030.116	Requalification du pont de Zaehringen -R-	CHF	6'861'200.00
620.5030.133	Réaménagement de la Planche-Supérieure - E	CHF	183'983.00
620.5030.139	Place Vignettaz-Daler -R-	CHF	1'735'000.00
620.5030.181	Esplanade de la Poste - R	CHF	2'142'852.00
620.5040.141	Parking Grenette: relocalisation parage - E-	CHF	260'000.00
620.5040.142	Parking Grenette: relocalisation parage - R-	CHF	2'316'000.00
620.5999.142	Grandes-Rames 36 Théâtre de la Cité & Neuveville 39 réfection globale -E-	CHF	517'790.00
Sports			
917.5090.301	Halle omnisports – Réfection parquet et lignes de jeu	CHF	150'000.00
Total de la catégorie III		CHF	84'536'806.00

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je confirme les chiffres et je n'ai rien à ajouter.

Le président. Les investissements en catégorie III n'appelant pas d'observations, le Conseil général en prend acte.

Discussion

Rugo Claudio (PA). J'ai vu que le réaménagement de la place du Petit-Saint-Jean est prévu. Un article est paru sur le marronnier. En Basse-Ville, les habitants sont excédés. On vient de terminer la place du Pertuis et je félicite le Conseil communal. La statue a fière allure, beaucoup de travaux ont été réalisés, mais les habitants ont subi beaucoup d'embêtements. Comme on dit en bas, "ça a déjà une belle gueule". Détourner toutes les voitures vers la rue d'Or pour gagner quelques mètres sur la place du Petit-Saint-Jean, c'est vraiment déplacé. On en reparlera lorsque nous traiterons du message.

Le président. Compte tenu de votre remarque, je passe la parole à M. le directeur de l'Edilité pour une réaction.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je remercie M. C. Rugo pour les compliments concernant la place du Pertuis et, effectivement, je partage sa conclusion. Nous aurons certainement largement l'occasion de discuter du projet de requalification de la place du Petit-Saint-Jean qui, je le rappelle,

est un projet qui date de quelques années. A priori, le Conseil général sera saisi du message lors de la prochaine séance, en février/mars 2025.

6. Votes finals sur le budget 2025 de la Commune

a. Budget de fonctionnement

Examen du projet d'arrêté

Article premier

Le président. Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2025 est approuvé.

Il se présente comme suit (après les modifications qui ont été votées):

Total des charges:	CHF	323'475'146.68
Total des revenus:	CHF	307'344'656.22
Résultat (excédent de charges):	CHF	16'130'490.46

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je n'ai pas de remarques.

Pas d'autres observations, adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte, par 45 voix contre 25 et 1 abstention, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo; RSF 140.11);
- la loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo; RSF 140.61);
- le règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin; RSVF 400.1);
- le message du Conseil communal n° 45 du 5 novembre 2024;
- le rapport de la Commission financière,

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Arrête:

Article premier

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2025 est approuvé.

Il se présente comme suit:

Total des charges	CHF	323'475'146.68
Total des revenus	CHF	307'344'656.22
Résultat (excédent de charges)	CHF	16'130'490.46

Fribourg, le 10 décembre 2024

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le président:

Simon Murith

Le secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor"

Ont voté Oui: 45 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 25 Aeischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kriembühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

S'est abstenu: 1 Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL)

b. Budget des investissements

Examen du projet d'arrêté

Article premier

Le président. Cet article retrace tous les investissements que nous venons de voter ou de renvoyer.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je note dans cette liste la modification des trois investissements cités tout à l'heure.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Pas d'observations. Adopté.

Article 2

Le président. Je vous en fait lecture suite aux modifications: "Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégorie II, se montant à CHF 25'927'960.- est approuvé".

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je confirme.

Pas d'observations. Adopté.

Article 3

Pas d'observations. Adopté.

Article 4

Pas d'observations. Adopté.

Article 5

Pas d'observations. Adopté.

Article 6

Le président. Je vous en fait lecture suite aux modifications: "Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (catégorie III), pour CHF 84'536'806.-, qui pourront faire l'objet d'un message au cours de l'année 2025.

Pas d'observations. Adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte, par 45 voix contre 3 et 22 abstentions, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo; RSF 140.11);
- la loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFCo; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFCo; RSF 140.61);

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

- le règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin; RSVF 400.1);
- le message du Conseil communal n° 45 du 5 novembre 2024;
- le rapport de la Commission financière;
- le rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures,

Arrête:

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

A = Avant-projet / E = Etude / R = Réalisation

Finances

1.	200.5090.312	Illuminations d'hiver et pose pérenne	CHF	100'000.-
----	--------------	---------------------------------------	-----	-----------

Enfance, écoles et cohésion sociale

2.	303.5060.266	Renouvellement informatique et multimedia EP 2025	CHF	460'000.-
3.	303.5060.267	Renouvellement informatique et multimedia CO 2025	CHF	631'000.-
4.	303.5060.269	Mobilier classes mobiles	CHF	120'000.-

Police locale et mobilité

5.	401.5060.227	Radars pour installations lumineuses 2025	CHF	80'000.-
6.	401.5090.303	Système d'exploitation du stationnement (parking du Guntzett) 2025	CHF	300'000.-
7.	402.5060.268	Raccordements électriques pour manifestations	CHF	100'000.-
8.	430.5010.135	Modération de trafic, sécurité chemin école, piétons, deux roues et TP 2025	CHF	300'000.-
9.	430.5010.146	Renouvellement signalisation lumineuse 2025	CHF	100'000.-

Génie civil, environnement et énergie

10.	510.5060.273	Réaménagement atelier mécanique pour travaux sur véhicules électriques -R-	CHF	200'000.-
11.	520.5010.129	Entretien des chaussées et trottoirs 2025 -R-	CHF	1'250'000.-
12.	520.5030.108	Dangers naturels - Assainissement falaises 2025 -R-	CHF	100'000.-
13.	520.5030.187	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 -R-	CHF	270'000.-
14.	520.5060.265	Remplacement véhicules 2025 -R-	CHF	1'135'000.-
15.	520.5060.272	Neigles - Recharge des véhicules électriques -R-	CHF	1'600'000.-
16.	520.5060.277	Véhicules équipe chantier 2025 -R-	CHF	55'000.-

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

17.	530.5063.018	Remplacement véhicules déchets -R-	CHF	2'320'000.-
18.	532.5032.054	Collecteurs évacuation des eaux 2025 -E/R-	CHF	1'100'000.-
19.	532.5032.068	STEP - Remplacement d'installations 2025 et appareils de mesure -R-	CHF	280'000.-
20.	532.5062.004	STEP - Dégrillage grossier -R-	CHF	150'000.-
21.	532.5062.005	STEP - Adaptation vestiaires -R-	CHF	260'000.-
22.	532.5062.006	STEP - Armoires électriques 2025 -R-	CHF	1'475'000.-
23.	532.5062.007	STEP - Traitement des eaux putrides Anamox 2 -R-	CHF	2'550'000.-
24.	532.5062.008	STEP - Echangeur -R-	CHF	145'000.-
25.	532.5062.009	STEP - Remplacement brasseurs -R-	CHF	265'000.-
26.	532.5062.010	STEP - Remplacement de moteurs/pompes soufflantes -R-	CHF	260'000.-
27.	532.5062.011	STEP - Silo tampon à boues deshydratées 1 -R-	CHF	1'600'000.-
28.	532.5292.002	STEP - Etude de projet protection crue -E-	CHF	60'000.-
29.	560.5060.264	Assainissement éclairage halogène métal 2025 -R-	CHF	200'000.-
30.	560.5290.088	Méthanisation des restes alimentaires -A-	CHF	100'000.-
31.	560.5290.089	Evaluation potentiel solaire hors toiture -E-	CHF	55'000.-
32.	570.5999.143	Remplacement véhicules décharge de Châtillon -R-	CHF	305'000.-

Urbanisme et architecture

33.	611.5040.226	BATPOL - RSS Etude de faisabilité Centre de secours	CHF	224'000.-
34.	611.5040.235	Grand-Rue 37 - Aménagement bureaux -E/R-	CHF	200'000.-
35.	611.5060.274	Hôpital des Bourgeois - Remplacement climatisation serveurs (511.21) -R-	CHF	120'000.-
36.	611.5090.194	Assainissements énergétiques - Chauffage & enveloppe 2025 -R-	CHF	170'000.-
37.	611.5090.214	Sécurité et normes incendies, électricité 2025 -R-	CHF	120'000.-
38.	611.5290.091	Numérisation du patrimoine immobilier -E-	CHF	100'000.-
39.	612.5040.225	CO Belluard – Concours d'architecture	CHF	532'000.-
40.	612.5040.227	Pavillons Vignettaz (2014) remontage, étude de faisabilité -A-	CHF	144'000.-
41.	612.5040.234	Ecole du Bourg - Création d'un ascenseur, adapt. sanitaires, mise aux normes SIA -E-	CHF	150'000.-
42.	612.5090.308	Ecole Vignettaz A (Stratus) - Réfection		

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

		revêtement de sols -R-	CHF	150'000.-
43.	612.5090.309	CO Jolimont, bât C - Travaux secondaires CAD -R-	CHF	260'000.-
44.	612.5090.310	Ecole du Bourg - Raccordement CAD (frais fixes) –R-	CHF	64'860.-
45.	613.5999.140	Maison de justice - Sécurisation structurelle (511.08) –R-	CHF	200'000.-
46.	613.5999.145	Chemin du Gottéron 15-17 - Réfection globale -E-	CHF	268'000.-
47.	613.5999.146	Chemin du Gottéron 19 - Réfection partielle -E-	CHF	114'000.-
48.	614.5090.300	Montrevers 13 & 15 - Démolition -R-	CHF	250'000.-
49.	614.5090.305	Site des Neigles - Réorganisations diverses et adaptation garage -R-	CHF	200'000.-
50.	615.5090.306	Abribus arrêt Sainte-Thérèse, route du Jura -R-	CHF	120'000.-
51.	615.5090.307	Abribus Voie verte - Secteur Charmettes-Industrie, deux arrêts -R-	CHF	240'000.-
52.	618.5040.228	Route des Neigles 39 - Nouveaux locaux et stockage pour clubs de canoë et d'aviron -E-	CHF	224'000.-
53.	618.5090.311	Route des Neigles 39 - Démolition et tente de stockage - Mesures urgentes -R-	CHF	108'000.-
54.	620.5010.156	Réaménagement de la rue de l'Hôpital - Projet test SNBS Infrastructure -E-	CHF	50'000.-
55.	620.5030.182	Restauration fontaines - Fontaine de la Force, ruelle du Bœuf/escaliers du Collège -R-	CHF	200'000.-
56.	620.5090.302	Programme Nature et paysage 2025 –E/R-	CHF	676'000.-
57.	620.5290.067	Stratégie urbaine post-PAL 2018 - 2025 (Schoenberg, stat., activités, etc.) -E-	CHF	160'000.-
58.	620.5290.086	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2025 -E-	CHF	80'000.-
59.	620.5290.090	Etude habitat et logement - Approfondissement des mesures 2025 -E-	CHF	100'000.-
60.	620.5290.092	Plan directeur mobilier urbain 2025 -R-	CHF	110'000.-
61.	620.5290.093	Aménagements transitoires sur l'espace public 2025 -R-	CHF	116'000.-
62.	620.5610.002	Participation VDF au réaménagement de la rue Saint-Michel -R-	CHF	577'100.-
63.	622.5090.292	Cimetière - Serres Parcs et promenades -A-	CHF	224'000.-

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Informatique

64.	700.5060.208	Réseau, FO FriNet, connectique, redondance, assain. 2025	CHF	180'000.-
65.	700.5060.275	IN-Cimp - Table à découper (CNC) pour travaux et supports spéciaux	CHF	75'000.-
66.	700.5200.049	GCEE - Module Citizen - Nouvelle facturation taxe déchets	CHF	60'000.-
67.	700.5200.050	CT - MEMO, module hébergement cloud et système succursales	CHF	60'000.-
68.	700.5200.051	AG - Remplacement solution intranet pour communication interne	CHF	80'000.-
69.	700.5200.052	RH - Poursuite évolution des SI métier -R-	CHF	100'000.-
70.	700.5200.053	Cyberadministration DIGI-FR - Ressources, soutien 2025-2026	CHF	240'000.-
71.	700.5200.054	IN - Mise en œuvre ITIL (design processus, adaptation pour nouvel outil, doc., formation)	CHF	200'000.-

Sports

72.	911.5090.304	Beauregard Skate Park - Assainissement	CHF	130'000.-
73.	911.5090.313	Remplacement de l'éclairage du terrain de la Motta	CHF	100'000.-
74.	913.5060.271	Patinoire communale - Aménagement du local du rez-de-chaussée en espace sportif	CHF	100'000.-
75.	915.5060.276	Piscine du Levant - Remplacement des casiers	CHF	100'000.-
76.	915.5090.186	Piscine du Levant - Remplacement vitrage - Assainissement énergétique	CHF	200'000.-
77.	917.5060.270	Halle omnisports - Solution d'affichage dynamique	CHF	125'000.-

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

Article 2

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégorie II, se montant à CHF 25'927'960.- est approuvé.

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2025, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de CHF 20 millions.

Article 5

Les crédits d'investissements prévus à l'article 2 et totalisant un montant de plus de CHF 2 millions peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément aux articles 69 LFCo et 11 RFin.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (catégorie III), pour CHF 84'536'806.-, qui pourront faire l'objet d'un message au cours de l'année 2025.

Fribourg, le 10 décembre 2024

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le président:

Simon Murith

Le secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor"

Ont voté Oui: 45 Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Oliver (Vert-e-s), Delarze Fanny (PS), Dietrich Benoit (PS), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fonjallaz Jérémie (PS), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naima (PS), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Niederhäuser Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vonlanthen Marc (PS), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 22 Aeischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

7. Plan financier 2025-2029 – rapport

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Le budget prévisionnel 2024 au 31 août prévoit un résultat de - CHF 4.7 millions. Il est donc probable que l'année 2024 boucle avec un déficit. La planification financière a ainsi été adaptée pour l'année 2024 et est complétée avec le budget 2025 pour son

année une. Pour les quatre années suivantes, soit de 2026 à 2029, les chiffres sont basés sur certaines hypothèses de développement selon la situation internationale, cantonale et locale connue aujourd’hui ou selon les chiffres transmis par l’Etat et les associations de communes. Selon l’article 5 de la LFCo, le but du plan financier est, je cite "Le plan financier sert à la planification et au pilotage à moyen terme des finances et des prestations". En ce sens, la planification financière est un outil très utile pour anticiper les années à venir tout en tenant compte du fait qu’elle est adaptée chaque année avec les résultats des années précédentes et du budget de l’année future.

En termes de résultats, le scénario moyen prévoit une aggravation du déficit jusqu’à CHF 65.5 millions à l’horizon 2029. Si cette situation d’aggravation à cinq ans est récurrente année après année, le plan financier présenté ce soir est inédit par l’ampleur du déficit estimé. Si les hypothèses devaient se réaliser comme projetées, les principes de gestion financière comme l’équilibre financier, le taux d’endettement net, le legs de la dette aux générations futures ou encore l’autofinancement seraient sérieusement menacés.

L’enjeux principal réside dans le fait que les charges, dont le Conseil communal n’a pas la maîtrise, s’accroissent de manière soutenue (RSS, transports, formation) alors que les recettes peuvent être beaucoup plus fluctuantes à la hausse comme à la baisse. Les leviers principaux de la commune se trouvent avant tout dans la croissance des charges du personnel par les engagements de personnel futur puisqu’il est très difficile de modérer les charges du personnel déjà en place ou d’adapter la grille salariale. Le deuxième levier se situe dans les biens et services d’exploitation, par exemple les matériaux, l’énergie, les subventions, les études d’appoint ou encore les projets éphémères. La réalisation des investissements pèse aussi d’un poids certain puisqu’ils impactent le résultat via les amortissements. Or, les délais de réalisation des projets d’agglomération se rapprochent même si les Conseil communal a déjà priorisé certains projets par l’intermédiaire du projet d’agglomération de 5^{ème} génération.

Dans ce scénario moyen, la fortune serait épuisée en 2028 et le plafond de l’endettement de 200% est dépassé en 2029. L’ordonnance sur les finances communales prévoit dans son article 19, je cite "Lorsque le taux d’endettement net dépasse 200%, le degré d’autofinancement moyen des cinq dernières années doit atteindre au minimum 80%. A défaut, des mesures doivent être prises afin que ces valeurs soient respectées dans un délai maximal de cinq ans".

Un scénario optimiste aussi a été développé afin d’avoir un ressenti de l’effort à fournir pour stabiliser le déficit à l’horizon 2029. Des hypothèses assez fortes sont actuellement à l’étude pour une stabilisation à - CHF 54 millions et un seuil d’endettement tout juste dépassé. Elles sont présentées en page 34 du document et seront discutées lors d’ateliers dans le premier trimestre 2025. Il faut noter que dans ce scénario, toutes les autres variables sont maintenues à l’identique et que par définition elles sont déjà fausses et varieront dans les faits.

Si la ville de Fribourg se trouve actuellement dans une situation saine, les projections donnent une toute autre vision dans un contexte où il semblerait que les recettes aient atteint un plafond. La réduction des charges et l’augmentation du taux d’impôt seront donc des variables décisives à l’avenir.

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Rapport de la Commission financière

Jordan Marine, présidente de la Commission financière. Ayant déjà pris la parole hier soir au sujet du plan financier, au nom de la majorité de la Commission financière, je vais m'abstenir de me répéter.

Le président. J'en prends note et vous en remercie. Je vous rappelle que le Conseil général ne fait que prendre connaissance de ce plan financier, on ne peut pas le modifier.

Discussion générale

Le président. J'ouvre tout de même la discussion générale dans la mesure, me semble-t-il, où tous les groupes se sont exprimés sur ce plan financier hier.

À qui puis-je donner la parole? La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Le Conseil général prend ainsi acte du plan financier 2025-2029.

Motion d'ordre

Collaud Gérald (CG-PCS). Je souhaite faire une motion d'ordre et proposer de passer directement aux "Divers", sans examiner les postulats. Nous aurons l'occasion de les traiter en janvier.

Le président. J'en prends note, c'était d'ailleurs prévu ainsi.

Nous sommes donc saisis d'une motion d'ordre, déposée par M. G. Collaud que je remercie. Je ne peux que vous encourager à la soutenir.

Vote sur la motion d'ordre

La proposition de M. Gérald Collaud d'interrompre la séance et de passer directement aux "Divers" est acceptée par 64 voix contre 4 et 2 abstentions.

Ont voté en faveur de la motion d'ordre: 64 Aebischer David (PLR), Allensbach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Gérald (CG-PCS), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienzbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétry Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woerffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la motion d'ordre: 4 Dietrich Benoit (PS), Khamel Seewer Naïma (PS), Piller Nadège (PS), Seewer Leyla (PS)

Se sont abstenus: 2 Collaud Oliver (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA)

11. Divers

A. Nouvelle résolution

Le Président. Je prie les auteurs de la résolution de la lire et d'indiquer le mode de communication et les destinataires de celle-ci.

Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL). Cette résolution présentée par mon confrère M. F. Miche et moi-même, concerne - comme vous avez pu la lire en détail déjà hier - le maintien du bureau du poste du quartier du Bourg, là voici:

- Considérant l'importance de la Poste comme service public essentiel, garant de l'accès aux services de proximité pour tous les habitants;
- Considérant les impacts négatifs qu'une fermeture aurait sur les personnes âgées, les populations vulnérables, les commerçants, le siège de nos différentes autorités et la vie sociale du Bourg et de son rayonnement;
- Considérant que la Poste contribue au maintien de l'attractivité et du dynamisme économique local du quartier du Bourg en pleine requalification;
- Considérant les éléments cités ci-dessus et le dynamisme du bureau de poste du Bourg notamment grâce à son personnel et sa fréquentation en augmentation,

nous, habitants et élus, soutenons la résolution qui suit:

1. Nous réaffirmons notre attachement à cette poste de proximité;
2. Nous demandons au groupe la Poste de renoncer à sa fermeture annoncée;
3. Nous remercions les pouvoirs publics notamment la Ville de Fribourg et les autorités cantonales dans leur initiative de soutenir la sauvegarde des bureaux de poste ruraux, indispensables à la cohésion sociale et territoriale;
4. Nous invitons les habitants et acteurs locaux à se mobiliser par pétitions, rassemblements, et démarches auprès des décideurs pour faire entendre notre opposition.

La présente résolution est à adresser:

- au Président de la Poste
- au Directeur de la Poste
- au Conseil communal de la Ville de Fribourg
- au Conseil d'État du Canton de Fribourg
- à la presse

Je complète cette lecture en vous disant qu'en 2019 nous avons reçu une lettre de la Poste nous indiquant qu'elle allait fermer le bureau du Bourg. Nous nous sommes tou·te·s prononcé·e·s à travers une résolution n° 5 que nous vous avons présentée le 3 juillet 2019, soutenue par le Conseil communal de l'époque. C'est le même que celui qui est ici, à part M. E. Moussa et Mme M. Ballmer. Grâce à ce soutien et à cette mobilisation générale, nous avons pu le maintenir en faisant

pression sur le directeur de la Poste, M. Urs Schwaller, qui était un PDC. Aujourd'hui, fort de cette mobilisation unanime, nous l'espérons avec mon confrère M. F. Miche et beaucoup d'habitants non seulement du quartier, nous allons faire exactement la même pression.

En janvier 2018 - il faisait froid - je manifestais devant le bureau de poste de Prez-vers-Noréaz pour éviter sa fermeture. A côté de moi, j'avais un représentant du Parti socialiste, c'était le syndic de Prez-vers-Noréaz, M. David Bonny. A la gauche, il y avait aussi quelqu'un qui manifestait avec nous, c'était M. Christian Levraz. C'est une anecdote, mais ça vous donne de l'énergie pour ce vote de ce soir et pour arriver à ce que non seulement on ne ferme pas le Bureau de poste du Bourg, mais aussi que l'on se batte pour tous les bureaux de poste ruraux cantonaux et que l'on rappelle à la Poste son devoir de service public. Merci du soutien que vous apporterez à cette résolution que nous allons largement diffuser après que vous l'aurez soutenue, j'espère de façon unanime. (Applaudissements).

Discussion générale

Le président. J'ouvre la discussion. La discussion n'est pas demandée, la discussion est close.

Steiert Thierry, syndic. Le Conseil communal s'en remet au Conseil général pour cette résolution. Je rappelle qu'en mars 2020 déjà, le Conseil communal était intervenu auprès de la Poste Comm, parce qu'une première tentative de la Poste Suisse de fermer la Poste du Bourg, respectivement de la "démanteler", d'en faire une agence avait été tentée. Le Conseil communal est intervenu auprès de la Poste Comm en vue du maintien de l'office de poste du Bourg. Elle s'est opposée à la mise en place d'une filiale en partenariat, ce qui a permis le maintien, du moins temporaire, de la filiale postale du Bourg puisque cette solution privilégiée par la Poste avait été considérée comme non-conforme en raison de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Pendant quelques années, on n'a plus rien entendu. Le covid et d'autres éléments ont fait que l'on a pu gagner du temps. En octobre 2024, on a eu une réunion avec la Poste qui nous a annoncé la fermeture prochaine de l'office postal du Bourg, au plus tard en 2026. Le Conseil communal a réagi. Je cite un extrait de la lettre envoyée à la Poste suite à cette rencontre en date du 4 novembre 2024. "*La décision de la Poste de ne pas maintenir d'office postal dans ce quartier engendre en effet une réduction importante des prestations à disposition des habitant·e·s de la ville de Fribourg, allant ainsi à l'encontre de la volonté de redynamisation du quartier du Bourg mise en avant par la Ville. Nous déplorons cette désagrégation du service universel de la Poste et du service public en général. Nous regrettons également que la Poste n'ait pas attendu le résultat des discussions actuelles aux Chambres fédérales demandant de renoncer à prendre toutes nouvelles mesures du démantèlement du réseau*". Les débats au Conseil des Etats étaient initialement prévus le 5 décembre. C'est pour ça que nous avons envoyé cette lettre. Il s'agit d'une action commune avec plus de 40 communes romandes qui se sont alliées contre la fermeture de leurs bureaux de poste. Nous avons envoyé une lettre à nos deux représentantes au Conseil des Etats pour soutenir la motion 243816 demandant de clarifier le mandat de services universels et les domaines d'activité de la Poste avant toutes nouvelles restructurations ou tout nouveau démantèlement. Malheureusement, cet objet a été renvoyé à la session de printemps 2025. Actuellement, on est toujours en flottement. La Ville de Fribourg, en novembre, s'est associée à l'alliance des communes romandes, comme je l'ai dit, contre la fermeture de leurs bureaux de poste et un communiqué de presse a été envoyé le 27 novembre 2024. Voilà, c'est là où l'on se trouve momentanément. Un argument que nous avons toujours avancé lors des échanges avec la Poste, c'est qu'une fermeture de ce bureau vient vraiment au moment totalement inadéquat où on a requalifié le quartier et on commence maintenant à le redynamiser. Ce n'est vraiment pas le bon

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

moment d'opérer ce genre de chose. On péjore la qualité dans ce quartier du Bourg. Le Conseil communal continuera d'agir dans ce sens-là. Il déplore la manière quelque peu cavalière de la Poste de confronter les communes à ses décisions de fermeture ou de démantèlement.

Vote

C'est par 70 voix contre 0 et 1 abstention que le Conseil général adopte la résolution au sujet de la fermeture de la poste du Bourg.

Ont voté en faveur de la résolution: 70 Aebischer David (PLR), Allenspach Christoph (PS), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Collaud Oliver (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Dietrich Benoit (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG-PCS), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Feyer Nicolas (Le Centre/PVL), Fonjallaz Jérémie (PS), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Marine (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG-PCS), Khamel Seewer Naïma (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Menétrey Fabienne (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Niederhäusern Elena-Lavinia (PS), Nobs Elisa (CG-PCS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG-PCS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Schaller Alicia (Vert-e-s), Schenker Claude (Le Centre/PVL), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Vonlanthen Marc (PS), Wicht Pascal (UDC), Wicky Collaud Chantal (CG-PCS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la résolution: 0

S'est abstenu: 1 Collaud Gérald (CG-PCS)

B. Nouvelle proposition

- n° 26 de Mme et MM. Jean-Pierre Wolhauser (PLR), Laurent Woeffray (PS), Josée Cattin Kuster (Vert-e-s) et Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) demandant l'introduction de membres suppléants dans les deux commissions permanentes du Conseil général par l'ajout d'un article dans le règlement du Conseil général (RCG; RSVF 100.1)

Wolhauser Jean-Pierre (PLR).

Développement de la proposition

Les signataires de cette proposition sont membres du groupe de travail du Bureau du Conseil général qui étudie, depuis février 2024, la possibilité d'introduire un nouvel article dans le RCG permettant de nommer des suppléant-e-s dans les deux commissions permanentes.

Les buts de cette proposition sont les suivants:

- pallier aux absences de membres d'une commission permanente lors de séances;

- faire participer un plus grand nombre de conseillers généraux et de conseillères générales au travail des commissions permanentes;
- marquer plus de présence et d'intérêt auprès du Conseil communal lors de l'examen des messages.

Le groupe de travail a élaboré un texte pour l'article 16a nouveau du RCG (voir la copie ci-jointe) qui s'est inspiré de l'article 11a LGC. Le Grand Conseil pratique ce système pour cinq commissions (art. 12 al. 1 LGC) et l'unique commission thématique spécialisée (art. 20 LGC).

L'avis recueilli auprès du conseiller juridique à la Préfecture de la Sarine, de la conseillère juridique au Service des communes et du chef du Service juridique de la Commune pour l'introduction de suppléant·e·s dans les deux commissions permanentes est favorable. Ce système peut également s'appliquer à la Commission des naturalisations par le biais d'un message du Conseil communal au Conseil général.

L'introduction de suppléant·e·s dans les trois commissions pourrait se faire pour le début de la nouvelle législature 2026-2031.

La décision quant à la transmission de cette proposition sera prise lors d'une prochaine séance.

C. Nouveaux postulats

- n° 171 de Mme et MM. Grégory Grin (PLR), Véronique Grady (PLR) et Laurent Woeffray (PS) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de mettre en place une approche coordonnée et structurée pour renforcer la collaboration entre la Ville de Fribourg, l'Université et les hautes écoles

Grin Grégory (PLR).

Développement du postulat

La Ville de Fribourg a la chance d'abriter en son centre une université et quatre hautes écoles, attirant chaque année des milliers d'étudiant·e·s, enseignant·e·s et chercheur·se·s. Ces institutions, situées à proximité les unes des autres, couvrent une large gamme de disciplines, créant ainsi un environnement académique unique et dynamique. Cette configuration représente un atout précieux pour le développement de la ville et son attractivité, offrant des opportunités importantes d'innovation et de recherche collaborative, en lien direct avec les besoins et défis locaux.

Bien que les interactions entre la Ville et ces institutions académiques soient déjà riches et constructives et que des collaborations existent déjà entre la Ville de Fribourg, l'Université et les hautes écoles, elles sont souvent le fruit d'initiatives individuelles ou ponctuelles, sans qu'une approche systématisée et organisée ne soit mise en place. De plus, ces projets et collaborations ne sont pas toujours visibles, connus ou communiqués. Un cadre de collaboration clarifié tenant compte des compétences respectives de chacun permettrait au personnel communal de s'engager plus efficacement dans ces initiatives. La Ville profiterait ainsi mieux de l'interdisciplinarité de la

recherche scientifique active sur son territoire, les discussions ayant principalement lieu à ce stade de manière séparée avec chaque institution et/ou institut de recherche.

Ainsi, il est demandé d'étudier la faisabilité de mettre en place une approche systématisée et fédératrice pour renforcer l'interdisciplinarité et la collaboration entre la Ville de Fribourg, l'Université et les hautes écoles, selon les quatre axes suivants:

1. État des lieux des collaborations et projets actuels: réaliser un inventaire des collaborations et projets en cours afin de mieux comprendre les initiatives déjà existantes et de les rendre plus visibles.
2. Mise en place de moyens dédiés: créer une ligne budgétaire permettant aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville d'affecter des heures à la participation à des projets de collaboration avec les institutions académiques.
3. Actions prospectives et suivi des appels à projets: ajouter au cahier des charges d'une fonction existante la responsabilité de réaliser des actions prospectives concernant les appels à projets sur des thématiques pertinentes pour la ville et susceptibles d'être réalisées avec nos institutions académiques locales.
4. Pilotage, suivi et coordination des activités: mettre en place un dispositif de pilotage, suivi et coordination des activités, comprenant des rencontres régulières entre les responsables opérationnels concernés afin d'assurer une approche proactive et régulière dans le temps.

L'objectif est de valoriser pleinement le potentiel académique de Fribourg comme un levier stratégique pour l'innovation, le développement économique, la résolution des défis locaux et l'attractivité globale de la ville.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 172 de Mme et M. Grégory Grin (PLR) et Océane Gex (PLR) demandant au Conseil communal d'étudier la faisabilité d'un programme global visant à accompagner les habitant·e·s face aux pressions du coût de la vie

Grin Grégory (PLR).

Développement du postulat

La hausse du coût de la vie, que ce soit pour les biens de consommation courante, l'énergie, ou le logement, est un défi pour de nombreux ménages fribourgeois. Ces pressions concernent toutes les catégories de la population. Face à cette réalité, il semble pertinent d'adopter une approche fédératrice, rassemblant les habitants autour d'initiatives concrètes et participatives, permettant à chacun d'apprendre à optimiser son budget tout en renforçant les liens.

Dans cet esprit, ce postulat propose d'étudier plusieurs mesures visant à offrir aux habitant·e·s de la ville de Fribourg des outils pour mieux gérer leur budget et, de façon plus large, pour s'entraider et

renforcer leur autonomie financière en se basant, complétant et fédérant les initiatives qui existent déjà.

1. Il pourrait par exemple être envisagé d'organiser des ateliers de gestion budgétaire et des informations sur les aides qui offriraient aux habitants des compétences pratiques pour mieux gérer leur budget, en abordant les thèmes suivants:

- Analyse des abonnements et dépenses courantes: évaluer les abonnements et services souscrits pour identifier les doublons et optimiser les coûts (téléphonie, streaming, stockage numérique, assurances, etc.).
- Planification budgétaire: apprendre à créer un budget mensuel simple, adapté aux dépenses et revenus de chacun·e.
- Économies d'énergie et réduction des coûts: poursuite et intégration des actions de sensibilisation déjà menées en la matière.
- Informations sur les aides disponibles: diffuser des informations sur les aides communales, cantonales et fédérales, telles que les subventions pour le logement, l'énergie ou les aides sociales, et faciliter l'accès à ces dispositifs.
- Bons plans pour économiser: partager des astuces concrètes pour économiser sur les achats quotidiens, et encourager la consommation durable et locale.

Ces ateliers, ouverts à tou·te·s les habitant·e·s, seraient particulièrement adaptés pour les seniors, les jeunes adultes entrant dans la vie active, et les familles et pourraient être organisés en partenariat avec des associations et organisations locales déjà actives sur ces sujets.

2. De plus, afin de proposer une solution fédératrice et rassemblant toutes les catégories de la population, la commune pourrait étudier la mise en place d'un programme participatif dédié. Ce programme encouragerait le partage des compétences et des savoir-faire des habitant·e·s dans un esprit d'entraide et de convivialité, tout en favorisant des économies collaboratives.

Ce programme pourrait par exemple comprendre:

- Des ateliers de partage de compétences et de savoir-faire: ces ateliers réuniraient les habitant·e·s autour de thématiques pratiques, telles que le bricolage, la réparation d'objets, le jardinage urbain, la cuisine anti-gaspillage, et l'initiation aux outils numériques. Chacun·e pourrait ainsi apprendre des techniques utiles pour réduire ses dépenses tout en développant de nouvelles compétences.
- Échanges de services et trocs de compétences: une bourse d'échanges permettrait aux habitant·e·s de proposer et de bénéficier de services de manière mutuelle. Par exemple, un·e habitant·e pourrait offrir une session de babysitting en échange d'une aide au jardinage, ou proposer un cours de langue contre une initiation au bricolage.
- Festivals et rencontres des talents locaux: des événements rassembleraient la communauté pour découvrir et échanger sur les talents locaux. Ces rencontres incluraient des démonstrations publiques, des stands de troc d'objets ou de services, et des discussions sur les pratiques économiques durables.

Ce programme favorisera non seulement la réduction des coûts dans la vie quotidienne des habitant·e·s, mais renforcerait aussi le lien social.

3. Finalement, afin de faciliter l'accès aux informations et de promouvoir les initiatives locales, la commune pourrait étudier la possibilité de mettre à disposition des informations spécifiques à ces thématiques sur son site internet ou une plateforme dédiée, pour par exemple:

- Répertorier les aides financières auxquelles les habitant·e·s peuvent prétendre, les ateliers, ainsi que les informations sur le programme participatif.
- Faciliter les échanges de services et le troc, permettant ainsi aux habitant·e·s de s'inscrire et d'entrer en contact pour proposer et demander des services.

Ce postulat demande d'étudier la faisabilité d'un programme global visant à accompagner de manière durable les habitant·e·s face aux pressions du coût de la vie, tout en créant un esprit de solidarité et de convivialité, en apportant une dimension innovante et en valorisant les compétences de chacun·e. Par cette démarche, la Ville de Fribourg pourrait devenir un modèle de résilience locale face aux enjeux économiques actuels.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 173 de Mmes et MM. David Krienbühl (PLR), Josée Cattin Kuster (Vert·e·s), Marine Jordan (PS), Simon Jordan (CG-PCS), Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) et Pascal Wicht (UDC) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de développer des infrastructures cyclotouristiques afin de valoriser la ville de Fribourg

Krienbühl David (PLR).

Développement du postulat

Le canton de Fribourg, par sa topographie diversifiée, se positionne comme un territoire privilégié pour la pratique du vélo et du VTT, offrant un terrain idéal pour le développement d'activités sportives et de loisirs. Cette particularité géographique est aujourd'hui reconnue par les responsables du développement touristique fribourgeois, qui s'orientent vers une stratégie "4 saisons", visant à étendre l'attrait touristique du canton au-delà des périodes traditionnelles, tout en encourageant un tourisme durable et de proximité. L'association Fribourg Bike Friendly, fondée en juin 2024, se donne pour mission de renforcer l'attractivité du canton de Fribourg par le biais d'une offre cyclotouristique et VTT coordonnée et responsable. Ce projet s'inscrit dans un cadre de durabilité, visant à satisfaire tant les pratiquant·e·s locaux·ales que les touristes. Soutenu par la Nouvelle politique régionale (NPR), le programme cantonal prévoit notamment une refonte du réseau "La Suisse à vélo" de SuisseMobile et la mise en place d'un réseau de 2'900 km d'itinéraires officiels de VTT, incluant des parcours déjà balisés dans le Grand Fribourg.

Dans sa stratégie touristique en cours de réflexion, l'Association régionale de la Sarine souhaite mettre l'accent sur la valorisation des réseaux de cyclotourisme dans le district, en s'efforçant de connecter et d'harmoniser les diverses offres existantes. Elle vise également à proposer des activités

sportives et de loisirs adaptées aux habitant·e·s et aux visiteur·euse·s, tout en développant des infrastructures destinées à la pratique du vélo et à la mobilité douce. Les priorités de cette stratégie se concentrent sur trois zones phares identifiées par le Plan directeur régional: "l'axe des Préalpes", "La boucle des plaines" et "Les chemins de la Sarine", avec pour ambition de créer des connexions fluides entre les itinéraires existants et de renforcer l'attractivité du district en matière de tourisme durable.

En tant que capitale du canton et du district, la ville de Fribourg se trouve à un carrefour stratégique pour devenir un acteur clé et incontournable du développement du cyclotourisme. Grâce à sa position centrale, et son patrimoine attractif, la ville a l'occasion de se démarquer comme l'une des premières communes véritablement "Bike Friendly" du canton. En s'engageant résolument dans cette démarche, Fribourg pourrait non seulement répondre aux attentes croissantes des usager·ère·s locaux·ales en matière de mobilité douce, mais aussi attirer une clientèle cyclotouristique diversifiée et en pleine expansion. Les retombées économiques pour les commerçant·e·s et les prestataires de la ville pourraient être significatives.

Saisir cette opportunité, c'est non seulement renforcer l'attractivité de la ville de Fribourg, mais aussi lui offrir une place centrale dans la stratégie globale de développement cyclotouristique du canton.

Pourquoi investir dans le cyclotourisme?

La demande en matière de cyclotourisme connaît une croissance soutenue en Suisse. En 2020, près de 7,9% de la population suisse pratiquait le VTT, une proportion équivalant à environ 550'000 personnes. Avec la montée en puissance des vélos à assistance électrique, cette discipline s'est démocratisée et est devenue un loisir prisé par des pratiquant·e·s de tous âges. En termes économiques, le cyclotourisme génère un impact non négligeable: lors d'une excursion d'une journée, un·e touriste à vélo dépense en moyenne 74 francs par jour, ce montant pouvant atteindre 227 francs par jour pour un séjour avec nuitée.

De plus, le profil type des cyclotouristes correspond à une clientèle souvent issue de la classe moyenne et supérieure, généralement entre 31 et 50 ans, qui privilégie des séjours de 2 à 4 jours d'avril à octobre. Cette clientèle, attirée par les activités sportives et de nature, contribue directement au dynamisme économique local par ses dépenses dans la restauration, l'hébergement et autres activités touristiques.

Proposition de mesures concrètes:

Il est indispensable de développer des infrastructures adaptées pour répondre aux attentes de cette clientèle exigeante. Cela inclut la mise à disposition de stations de recharge pour vélos électriques, ainsi que des solutions pratiques pour l'entretien et la réparation des vélos. En outre, la sécurisation des vélos, souvent coûteux, est un aspect clé, avec l'installation de parkings à vélos verrouillables. Ces aménagements contribuent non seulement à améliorer l'expérience des cyclotouristes, mais aussi à renforcer la réputation de notre canton comme une destination de choix pour les amateurs de vélo, tout en soutenant l'économie locale.

Afin de faire de Fribourg une destination de premier choix pour les cyclotouristes, nous proposons de débuter cette démarche par la mise en place d'infrastructures indispensables telles que:

- **Stations de recharge pour vélos électriques**

Installer 6 stations de recharge dans des lieux stratégiques situés sur le réseau d'itinéraires officiels ou planifiés et proches des commerces (durée de recharge estimée à 1h30), permettant aux cyclotouristes de consommer localement ou visiter des attractions culturelles/touristiques pendant la recharge.

- **Bornes de réparation avec outillage**

Installer 7 bornes de réparation équipées des outils essentiels pour permettre aux cyclistes de se dépanner facilement, même en dehors des horaires d'ouverture des commerces spécialisés. Parallèlement, développer des collaborations avec les différents prestataires et commerces de cycles, afin de renforcer les synergies locales et créer une véritable valeur ajoutée pour les usager·ère·s comme pour les acteur·rice·s économiques de la région.

- **Stations de lavage pour vélos**

Installer 4 stations de lavage stratégiquement situées aux entrées de la ville et à proximité des transports publics, en cohérence avec les itinéraires VTT planifiés. Ces installations faciliteront l'entretien des vélos tout en contribuant à préserver la propreté des véhicules de transport public. Cette initiative viendra compléter l'offre existante, notamment la station de lavage déjà disponible à la velostation de Fribourg Poste Tivoli.

- **Container sécurisé pour le parking à vélos**

Mettre à disposition un container "velostation" en Basse-Ville de Fribourg pour offrir une solution de stationnement sécurisé (incluant bornes de recharge et de réparation) aux habitant·e·s, mais surtout aux touristes répondant ainsi aux besoins des professionnel·le·s de l'hôtellerie de la zone.

Emplacements potentiels de l'infrastructure:

	Station de recharge pour vélos électriques	Borne de réparation avec outillage	Station de lavage pour vélos	Container sécurisé pour le parking à vélos
Plateau de Pérolettes	x	x	x	
Gare	x	x	(déjà disponible velostation Tivoli)	
Equilibre	x	x		
Place Georges-Python	x	x		
Cathédrale	x	x		
Poya / Saint-Léonard	x	x	x	
Bourguillon		x	x	
Guinetz		x	x	
Basse-Ville	(x)	(x)		x

Le développement de ces infrastructures cyclotouristiques constitue une opportunité stratégique pour Fribourg. Il permettrait de renforcer l'attractivité de la ville en tant que destination de choix

pour les amateur·rice·s de vélo et de VTT, tout en soutenant le commerce local et les initiatives de tourisme durable.

En adoptant les mesures proposées dans ce postulat, la Ville de Fribourg affirmerait son engagement en faveur d'un développement durable et d'une économie responsable, tout en valorisant son dynamisme et son ouverture.

Nous encourageons dès lors le Conseil communal à soutenir activement la mise en œuvre de ce postulat.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 174 de Mmes et MM. Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG-PCS), François Yerly-Brault (Vert·e·s), Chloé Zainal (Vert·e·s), Hervé Bourrier (PS), Valérie Kohler (Le Centre/PVL) et Isabelle Sob (Le Centre/PVL) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'inciter la création de coopératives d'habitation respectant une mixité sociale – intergénérationnelle – économique, dans le cadre des PAD de la Ville, en lien avec des partenaires

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG-PCS).

Développement du postulat

Les Journées suisses du logement qui ont eu lieu à Fribourg, avec succès, ont permis de s'informer et de débattre de plusieurs thèmes essentiels pour favoriser le droit au logement et un urbanisme plus durable.

Parmi ceux-ci, les habitats intergénérationnels, ainsi que les coopératives d'habitation et d'habitant·e·s sont apparues comme des formes de "laboratoire du vivre ensemble", anticipant l'évolution de la population (vieillissement et mixité notamment) et favorisant le développement de quartiers durables.

Ces formes d'habitat, trop peu présentes dans le canton de Fribourg (pourtant souhaitées¹) - estimées à moins 1% - permettent notamment de créer des logements de qualité, d'offrir une participation aux habitant·e·s qui s'impliquent dès le projet de construction, de réaliser des quartiers durables et innovants; elles répondent à plusieurs objectifs grâce au principe de mutualisation qui les sous-tend, important dans le contexte actuel (accessibilité au logement par des loyers correspondant aux coûts, synergies et mise en commun des ressources, gestion des logements par les habitant·e·s, mixité sociale et lien intergénérationnel, etc.).

Le présent postulat demande à la Ville d'étudier les possibilités de promouvoir, dans le cadre des futures constructions prévues, diverses formes d'incitation à développer des logements d'utilité publique, des coopératives d'habitation ou d'habitant·e·s, en fonction des besoins prioritaires

¹ En février 2020, l'initiative de l'ASLOCA pour davantage de logements abordables a été plébiscitée à 64,3% sur la Ville.

identifiés dans sa politique du logement¹, en fonction de sa politique foncière active et sur la base du PAL adopté par le Conseil communal en juin 2024.

Il s'agirait notamment d'identifier:

- quels PAD² présentent des caractéristiques favorables pour ce genre d'habitations?
- quels partenariats pourraient dès lors contribuer à cet essor?
- quels sont les besoins d'information concernant les coopératives dans les différents milieux?
- quelles incitations pourraient permettre la collaboration de développeurs privés, l'implication de FRIMOUP³ (maîtres d'ouvrages d'utilité publique fribourgeois), la mobilisation des HES du canton à même de proposer des appuis conceptuels, méthodologiques et techniques?
- quels soutiens financiers la Ville pourrait proposer?
- quels critères la Commune pourrait faire valoir auprès des développeurs (SNBS, concours d'architecture requis, etc.) pour garantir une qualité et un accès à tous les segments de la population?

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 175 de Mmes et MM. Valentine Mauron (Vert·e·s), David Ruffieux (Vert·e·s), Chloé Zainal (Vert·e·s), Véronique Grady (PLR) et Marc Vonlanthen (PS) demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de (faire) produire des arbres et arbustes d'essences indigènes adaptés à la station horticole et aux changements climatiques

Ruffieux David (Vert·e·s).

Développement du postulat

La Ville de Fribourg fait face à une double problématique environnementale et horticole. D'une part, la pénurie de production d'arbres et arbustes d'essences indigènes adaptés à notre futur climat (cf. rapports finals du Conseil communal aux postulais n° 112 et n° 148, présente législature) et à nos sols compromet nos efforts de végétalisation et de maintien de la biodiversité. D'autre part, l'enlèvement des laurelles ou d'autres espèces néophytes, envahissantes ou non, nécessite des solutions de remplacement pour préserver l'intégrité et la résilience de nos espaces verts.

Les postulats n° 148 et n° 149 (législature 2021-2026) soulignaient l'importance de stratégies environnementales durables, notamment en matière de gestion des espaces verts et de lutte contre les néophytes. Par ailleurs, dans les conclusions de la récente étude menée par le Jardin botanique de l'Université de Fribourg (v. réf.), les falaises de la Sarine sont qualifiées de biotopes remarquables qui permettent l'existence d'un microclimat significativement plus sec, plus chaud et plus variable,

¹ https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/R%C3%A9ponse%20%C3%A0%20la%20question%20n%C2%80o%20184_Cmpl%C3%A9ment_politique%20de%20l%27habitat%20et%20logement.pdf, notamment p.20 et suivantes (vision) ainsi que p.25 et suivantes (feuille de route) qui contiennent en germe des orientations pouvant faire fructifier ce postulat.

² https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/2024-06/23._annexe_analyse_des_pad.pdf, tels que le PAD Jolimont? le PAD Richemond? ou le PAD Alt centre?)

³ <https://frimoup.ch/frimoup-fr/>

similaire à ce qu'on attend avec le changement climatique. De plus, ces espèces sont génétiquement mieux adaptées aux conditions pédoclimatiques locales, ce qui réduit les besoins en arrosage et en entretien, conduisant à des économies significatives pour la commune.

En réponse à ces enjeux, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de production d'arbres et d'arbustes adaptés à la station et aux changements climatiques afin de pallier la pénurie de production suisse et de promouvoir les circuits courts.

Quelques exemples de mesures et actions dédiées:

Production locale d'arbres et arbustes adaptés

- Développer la pépinière communale:
Les semences seraient issues d'arbres et arbustes établis dans les falaises de la Sarine, et des expert-e-s, préféablement du Jardin botanique de l'Université de Fribourg, feraient partie du projet. Cette solution mettrait en valeur le savoir-faire indéniable des équipes du secteur Parcs et Promenades, tout en leur offrant une mission des plus intéressantes, sans compter les bénéfices d'une collaboration étroite avec lesdit·e-s expert·e-s.
- Externaliser tout ou partie de la production, si possible proche du périmètre de la commune:
Les semences seraient issues d'arbres et arbustes établis dans les falaises de la Sarine, et des expert-e-s, préféablement du Jardin botanique de l'Université de Fribourg, feraient partie du projet.

Remplacement des laurelles et autres néophytes

1. Etablir un plan détaillé pour l'enlèvement rapide des laurelles et autres néophytes;
2. Offrir une étape de transition propice à la biodiversité de style prairie, en attendant que les arbres et arbustes soient aptes à la sortie de la pépinière;
3. Établir un plan détaillé pour la plantation des arbres et arbustes prévus.

La production locale d'arbres et arbustes adaptés, en réponse à la pénurie actuelle et en anticipation de l'enlèvement des néophytes, est essentielle pour assurer la résilience de nos espaces verts face aux défis environnementaux. En adoptant des mesures en ce sens, la Ville de Fribourg peut non seulement renforcer sa biodiversité locale, mais aussi contribuer activement à l'adaptation aux changements climatiques.

Références

- [Postulat n° 148 \(2021-2026\)](#) "Demande d'étudier la possibilité d'instaurer des mesures pour la biodiversité dans les jardins et espaces extérieurs privés".
- Étude "[Forêts en bordure de falaise: points chauds xérothermiques de la biodiversité locale et modèles pour le changement climatique futur](#)" du Jardin botanique de l'Université de Fribourg.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

D. Réponse aux questions

- n° 279 de Mme Valérie Kohler (Le Centre/PVL) relative aux dispositifs prévus ou mis en place en cas de phénomènes météorologiques extrêmes ou de catastrophes naturelles

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 4 novembre 2024, Mme V. Kohler a posé la question suivante:

"Quels sont les dispositifs mis en place en cas de phénomène météorologique extrême ou de catastrophe naturelle en Ville de Fribourg?

Dans la nuit du 28 au 29 octobre 2024, la région de Valence en Espagne a vécu un phénomène météorologique extrême de pluies diluviales soudaines et violentes dues à une goutte froide, une dépression isolée d'altitude, provoquant l'équivalent d'une année de précipitations tombée en l'espace de quelques heures et faisant plus de 200 morts dans les zones habitées de cette région densément peuplée.

Toute proportion gardée, cet événement d'ampleur n'est pas sans rappeler les précipitations importantes puis les inondations du 15 novembre 2023 dues à la crue centennale de la Sarine qui était alors sortie de son lit et avait causé de nombreux dégâts en Basse-Ville à Fribourg.

L'humidité dans les masses d'air étant globalement plus importante avec le réchauffement climatique, les scientifiques avertissent sur la fréquence et l'intensité plus élevées de ce genre de phénomènes météorologiques extrêmes à l'avenir.

Ceci nous rappelle notre vulnérabilité face aux éléments et en prévision de ce type d'événements extrêmes possibles (orages/tempêtes, inondations, glissements et éboulements, etc.)."

Réponse du Conseil communal

D'emblée, il convient de relever qu'un phénomène météorologique extrême de la même ampleur que celui qui a touché Valence récemment est peu probable dans notre région. En effet, contrairement à la Ville de Fribourg, Valence est située dans une cuvette au bord de la mer Méditerranée qui, en se réchauffant, a probablement amplifié le phénomène nommé "goutte froide". Ces précipitations sont indirectement liées à ce blocage anticyclonique. Une dépression d'altitude (ou goutte froide) est coincée entre deux centres de haute pression sur les Açores et sur l'Europe de l'Ouest. Cette dépression amène de l'air froid à haute altitude sur une mer Méditerranée encore chaude, ce qui engendre une déstabilisation de la masse d'air, favorable aux orages accompagnés de fortes pluies.¹

¹ Source: <https://www.meteosuisse.admin.ch/portrait/meteosuisse-blog/fr/2024/10/un-blocage-anticyclonique-aux-consequences-catastrophiques.html>, consulté le 27 novembre 2024

En Suisse, selon Meteosuisse, le changement climatique tend à augmenter l'intensité et la fréquence des fortes précipitations, mais l'influence de la variabilité naturelle reste importante. Les scénarios climatiques CH2018 valables actuellement montrent qu'en raison de la hausse des températures, l'intensité et la fréquence des fortes précipitations devraient continuer à augmenter. Les nouveaux scénarios climatiques CH2025, actuellement en cours d'élaboration, ne devraient pas changer fondamentalement ce constat¹.

Cela étant, le Conseil communal peut apporter les réponses suivantes aux différentes questions:

- **Existe-t-il des scenarii de catastrophes naturelles établis sur la base des données à disposition (carte des dangers naturels, bulletins météorologiques, sites vulnérables, plans d'aménagement, etc.) pour la Ville de Fribourg?**

Il existe à ce jour, au niveau communal, deux plans d'intervention en relation avec des catastrophes provoquées par l'eau:

- un plan "crues" pour un niveau de protection contre les crues centennales²;
- un plan d'évacuation lié à une éventuelle rupture du barrage de Rossens.³

- **En cas de tempêtes ou d'orages violents, avec ou sans inondations consécutives, quelle est la procédure ou le plan d'intervention prévu par la Ville, le Canton ou la Confédération, pour protéger ou porter secours à des habitant·e·s touché·e·s par un tel phénomène en ville?**

Hormis les plans précités, dont certaines mesures pourraient être appliquées par analogie, il n'existe pas de planification spécifique pour les phénomènes de tempêtes ou d'orages extrêmes. En cas d'événement extraordinaire de grande ampleur semblable au phénomène ayant touché Valence, c'est le Canton, via l'OCC (Organe Cantonal de Conduite), qui assurerait la conduite de l'intervention au niveau cantonal. L'ORCOC pourrait être mis sur pied par le Conseil communal et les moyens communaux seraient coordonnés par l'ORCOC avec l'OCC et les autres partenaires de la protection de la population engagés, ainsi qu'avec le Groupe E et l'ECAB. La conduite et la gestion de l'événement seraient assurées par l'OCC, constitué de représentants de tous les services cantonaux, renforcé selon la situation par des spécialistes, conformément à la loi cantonale sur la protection de la population (RSF 52.2).⁴

- **Une alerte ou une information sur une marche à suivre particulière ou un comportement à adopter (avant, pendant ou après l'événement) serait-elle transmise aux habitant·e·s de la ville? Par quel·s canal·aux? Une alerte sms ou via une application est-elle prévue à cet effet?**

En l'état, et à notre connaissance, de tels moyens de communication par sms n'existent pas dans notre canton. Toutefois, en cas d'événement impliquant un danger imminent pour la

¹ Source: <https://www.meteosuisse.admin.ch/portrait/meteosuisse-blog/fr/2024/07/toujours-plus-de-fortes-precipitations.html>, consulté le 27 novembre 2024

² cf. la réponse à la question n° 224, https://www.ville-fribourg.ch/sites/default/files/inline-files/R%C3%A9ponse%20%C3%A0%20la%20question%20no%20224%20%282021-2026%29_Crue%20de%20la%20Sarine_0.pdf

³ <https://www.ville-fribourg.ch/police-locale/evacuation-rupture-barrage-rossens>

⁴ <https://www.fr.ch/dsjs/sscm/conduite-en-cas-de-catastrophe/organe-cantonal-de-conduite-occ>

population, les sirènes (alarme générale ou alarme eau par le Groupe E) pourraient être déclenchées, afin que la population allume immédiatement la radio et puisse prendre connaissance et suivre les consignes de comportement à adopter. En complément des sirènes, l'application Alertswiss permet aux cantons d'alarmer et/ou d'alerter, ainsi que d'informer la population lors de tout événement d'importance susceptible d'avoir des conséquences sur sa situation et/ou sa sécurité. La fonction de localisation permet de diffuser directement les messages à la population dans la zone concernée.

- **Quels moyens de sécurisation de la population sont-ils prévus dans de tels cas? Y a-t-il des lieux spécifiques prévus pour accueillir des personnes sinistrées qui ne pourraient plus rentrer chez elles ou répondre à leurs besoins de base en cas de dégâts particulièrement importants?**

Des points de rassemblement pour la population en cas de catastrophe sont prévus. Il existe six points de rencontre d'urgence (PRU) en ville de Fribourg, qui peuvent être activés en cas d'événement extraordinaire afin de fournir des informations, des besoins de première nécessité, ainsi que des premiers secours (<https://www.ville-fribourg.ch/police-locale/orcoc/pru>). Le plan rupture de barrage prévoit par ailleurs une évacuation des secteurs inondés avec des points de rassemblement et d'hébergement d'urgence définis pour la population. La population habitant les zones à risque (Basse-Ville) a été informée. La Ville de Fribourg possède trois abris de protection civile utilisables rapidement, car déjà équipés (représentant environ 900 places). Leur utilisation est toutefois conditionnée à ce qu'ils ne soient pas inondés. Les six points de rencontre d'urgence (PRU) servent comme points de rassemblement pour la population en cas de tels événements. Ils sont publiés sur le site internet de la Ville.¹

- **Quels seraient les moyens déployés pour sécuriser les infrastructures essentielles dans un tel cas?**

Les infrastructures critiques à protéger sont en principe à la charge du canton. Pour la Ville de Fribourg, la STEP, y compris les bassins de traitement et la Voirie sont des éléments à prendre en compte, notamment le déplacement des véhicules lourds et de terrassement sur un site hors danger. Au niveau informatique, une redondance des serveurs existe. Un des serveurs en particulier est situé dans les niveaux supérieurs dans un bâtiment de plusieurs étages, résilient électriquement.

- **Comment s'établirait la coordination entre la Ville et le Canton en cas de nécessité dans un tel cas?**

Le Canton aurait le lead de la conduite de l'intervention. Il existe un système de communication urgente appelé GAFRI que le Canton peut utiliser. De plus, il est à relever également que les services de secours, y compris communaux, peuvent communiquer en cas d'urgence via le réseau de radio Polycom, qui fonctionne même en l'absence de coupure des moyens de communication ordinaires.

¹ <https://www.ville-fribourg.ch/police-locale/orcoc/pru>

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Kohler Valérie (Le Centre/PVL). Je suis satisfaite des deux premières réponses à mes questions. J'aurais été ravie d'avoir des réponses aux questions suivantes. Peut-être il y a une raison à cela, mais j'aurais été intéressée par des dispositifs d'alertes mis en place par la Ville (troisième question que j'avais posée).

- n° 284 de Mme Diana Andrea (Vert-e-s) relative au plan d'aménagement de la place Tivoli qui prévoit la plantation de trois essences non-indigènes

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 4 novembre 2024, Mme D. Andrea a posé la question suivante:

"Lors de la consultation des plans d'aménagement de la place Tivoli, j'ai constaté que trois essences d'arbres non-indigènes avaient été prévues. Les trois arbres sont:

- le Févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos*)
- le Sophora du Japon (*Sophora japonica*)
- le Chêne chevelu (*Quercus cerris*).

L'implantation de nouvelles essences sur le territoire de la Ville est soumise à la liste proposée par le Service cantonal des forêts et de la nature. Cependant, une de ces essences, le *Gleditsia triacanthos* ne figure pas dans cette liste.

Ma question est la suivante: est-il prévu de remplacer cette essence par un arbre figurant dans la liste ou même de planter des essences régionales à cet endroit, ainsi qu'aux prochains projets d'aménagement sur le territoire communal?"

Réponse du Conseil communal

1. Préambule

Le projet de requalification de l'esplanade de la Poste fait partie intégrante du projet d'ensemble de requalification de la place de la Gare et ses abords, qui a fait l'objet d'un concours organisé en 2015. Lors du développement des phases d'études menées par le lauréat du concours pour la place de la Gare, le périmètre de l'esplanade de la Poste n'avait pas été inclus dans la suite des travaux. Dès lors, le projet de requalification de l'esplanade de la Poste a été développé de manière parallèle et mise à l'enquête publique le 24 mai 2024. La procédure de permis de construire est en cours et devrait aboutir avant la fin de cette année. Il est prévu de saisir le Conseil général en 2025 avec un Message concernant le crédit de réalisation pour ce projet.

2. Développement

Premièrement, il convient de rappeler que l'article 305 du règlement communal d'urbanisme (RCU) prévoit que les essences indigènes ou adaptées aux conditions locales doivent être favorisées lors de

la plantation d'arbres d'essence majeure et d'arbustes (al. 1). La plantation de plantes invasives est interdite (al. 2). L'annexe 6 du RCU précise les plantes invasives interdites. Aucune essence prévue dans le cadre du projet de requalification de l'esplanade de la Poste ne figure sur la liste de l'annexe 6 du RCU.

Deuxièmement, lors du développement du concept végétal dans le cadre des projets d'espace public, les concepteurs, ainsi que la Ville de Fribourg, prennent en compte de multiples critères leur permettant de définir une liste d'espèces. La liste proposée par le Service des forêts et de la nature de l'Etat (SFN) et publiée en avril 2023¹ fait bien entendu partie des documents consultés par la Ville et les architectes-paysagistes mandatés dans le cadre de la détermination de la liste des arbres choisis.

Cependant, comme indiqué en préambule du document du SFN, "cette liste est une recommandation du canton, rassemblant de manière non-exhaustive les essences jugées comme les plus adéquates à la plantation en milieu urbain. Elle évoluera dans le temps, en fonction des nouvelles connaissances (...) Elle s'adresse aux communes, aux bureaux paysagistes, d'architectes, de promoteurs ou même aux particuliers qui souhaiteraient planter un arbre d'avenir.". Une recommandation adressée à tout un chacun et rassemblant de manière non-exhaustive des essences d'arbres ne saurait contraindre la Ville de Fribourg de manière exhaustive dans le choix des essences dans ses projets d'espace public.

En d'autres termes, cette liste n'est pas liante, que ce soit pour les communes, les architectes-paysagistes, les promoteurs ou les particuliers. Elle n'impose donc pas les essences figurant sur la liste. Dès lors, il est tout à fait envisageable de proposer des espèces ayant prouvé leur résistance et les adaptabilités au milieu urbain, même si elles n'apparaissent pas dans cette liste. A cet égard, il peut encore être relevé que la Ville est également sollicitée d'être plus restrictive que la liste du SFN, en ne plantant par exemple plus le Sophora du Japon (*Sophora japonica*), alors que celui-ci est recommandé en priorité 3 par la liste du SFN (et également prévu dans le projet de requalification de l'esplanade de la Poste, mais pas remis en question à travers la présente question).

Concernant la plantation d'espèces régionales (indigènes), il est important de considérer l'évolution rapide du climat, et ce à différents termes. À court terme, la conservation de la biodiversité locale permet de stabiliser au mieux l'écosystème actuel. Si l'on considère le moyen et long terme, pour permettre d'accélérer l'adaptation aux changements climatiques, il convient de considérer d'autres biomes (régions biogéographiques). Ainsi, des espèces spécifiques de régions telles que l'Asie, l'Amérique, le sud de l'Afrique ou l'Océanie peuvent parfaitement se naturaliser en Europe; certaines sont déjà présentes et utilisées depuis des années, comme c'est le cas pour le Févier d'Amérique (*Gleditsia triacanthos*) proposé dans le cadre du projet de l'esplanade de la Poste. On parle d'indigénat climatique, notion pragmatique qui offre un complément indispensable aux espèces indigènes. Cette stratégie a déjà été mise en place par de nombreuses villes en Suisse (Genève, Lausanne, Sion ou Biel/Bienne par exemple) et ailleurs.

Le Févier d'Amérique proposé en complément des autres arbres présents dans la liste du SFN présente des qualités indéniables, telles que la résistance à la sécheresse, à l'atmosphère urbaine, au salage ainsi qu'à l'excès d'eau (en cas de pluie abondante). Au-delà de ses qualités "techniques", le

¹ <https://www.fr.ch/sites/default/files/2023-04/listeessencesavenirenligne.pdf>

Févier d'Amérique a un feuillage léger et très lumineux en automne, ses fleurs sont odorantes et attirent abeilles, bourdons et syrphes.

Troisièmement et finalement, il convient de relever qu'une modification de l'essence d'arbre peut encore intervenir jusqu'au moment de la plantation, sans que cela nécessite une nouvelle mise à l'enquête, pour autant que la nouvelle essence ne figure pas dans la liste des plantes invasives interdites figurant à l'annexe 6 du RCU.

3. Conclusions

Dans le cadre des projets de réaménagement et de requalification de l'espace public, le Conseil communal entend continuer à prendre en compte les avis et les recommandations des différents experts et mandataires, ainsi que de toute autre recommandation, comme par exemple la liste proposée par le SFN. Dans le cadre du programme Nature et paysage, il est toutefois prévu de dresser et de publier une propre liste d'essences recommandées pour la Ville de Fribourg. Cette liste servira de guide pour les projets de la Ville et de recommandation pour les privés. Dès sa validation par le Conseil communal, il est probable que les nouveaux projets de réaménagement et de requalification de l'espace public contiendront les essences recommandées par la liste de la Ville de Fribourg. Dans le même ordre d'idées, pour les projets actuellement en cours tel que le projet de requalification de l'esplanade de la Poste, les essences ne figurant pas sur la liste de la Ville seront remplacées par des essences figurant sur cette même liste, à condition que l'état d'avancement du projet en question le permette.

Andrea Diana (Vert·e·s). Meine vollständige Zufriedenheit mit der Antwort wird vom Zeitpunkt der Fertigstellung und dem Inhalt der Baumliste der Stadt abhängen.

Le fait qu'un arbre devienne grand et résistant ne dépend pas uniquement de son espèce. Le matériel génétique ainsi que la plantation et l'arrosage parcimonieux des jeunes arbres pour permettre des racines profondes sont des facteurs importants.

Pour l'instant, les connaissances de la ville semblent se limiter à celles d'une jardinerie. Pourtant, la ville dispose d'un jardin botanique! De nombreuses recherches y sont menées sur les arbres et le réchauffement climatique. Il est temps de faire appel aux biologistes et à leurs connaissances.

- n° 285 de M. Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) relative à la suppression de la branche chauffage-sanitaire-ferblanterie de SINEF SA

La réponse à cette question est reportée à une prochaine séance.

- n° 286 de M. Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) relative à l'état des sanitaires des salles de gymnastique de l'école de la Heitera

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 4 novembre 2024, M. J.-T. Vacher a interrogé le Conseil communal concernant l'état des sanitaires des salles de gymnastique de l'école de la Heitera. L'intervenant a demandé si la Ville prévoit de rénover les infrastructures.

Réponse du Conseil communal

1. Préambule

La présente réponse traite uniquement de la question encore en suspens relative à l'état des sanitaires des salles de gymnastique de l'école de la Heitera, dans la mesure où la réponse à la question plus générale relative à la rénovation des infrastructures a déjà été rendue en séance du Conseil général du 4 novembre 2024.

2. Développement

La Ville comprend parfaitement les préoccupations concernant l'état des installations sanitaires des halles de gym de l'école de la Heitera, en particulier les problèmes liés à la propreté, à la maintenance et au confort rencontrés par les élèves. Elle partage pleinement la volonté d'assurer des conditions sanitaires et d'hygiène optimales pour tous les enfants et les utilisateurs de ces espaces.

Dans cette optique, la Ville a mis en œuvre des actions pour sensibiliser davantage le personnel de nettoyage et de conciergerie, afin de prévenir ces désagréments. L'entretien régulier et rigoureux des installations sanitaires est une priorité pour garantir leur bon fonctionnement et leur propreté. À cet effet, un registre de nettoyage et d'entretien est systématiquement mis à jour après chaque passage du personnel et est visible sur la porte des toilettes, assurant ainsi un suivi constant de l'état des installations.

Concernant les sanitaires de la halle de gymnastique de l'école de la Heitera, bien qu'ils ne soient pas récents, ils demeurent fonctionnels et sont entretenus avec soin. Les pièces défectueuses sont remplacées dès que nécessaire et des contrôles réguliers sont effectués par le concierge. La Ville continuera à veiller à ce que l'entretien des installations soit rigoureux et que les équipements soient dans un état de fonctionnement optimal.

Relativement au système de douches, il est vrai que le mécanisme de régulation de l'eau (à bouton poussoir) peut prêter à confusion. En effet, ce système prévoit une première pression pour faire couler l'eau, suivie de la régulation de la température avec une deuxième pression. En attendant les travaux de rénovation plus conséquents, il conviendra dès lors de bien sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs à ce système.

Ainsi, les remarques, en particulier celles relatives à la régulation de la température des douches, ont été prises en compte lors de la récente visite des bâtiments le 13 novembre dernier, en présence des responsables et des directions d'établissements concernés. Bien que ce point n'ait pas été signalé à ce jour, la Ville s'engage à collaborer avec les écoles afin de fournir aux élèves des instructions claires pour mieux répondre à leurs besoins.

3. Conclusions

La Ville a pris en compte les préoccupations exprimées et des actions concrètes sont mises en place pour améliorer la situation. Les mesures de nettoyage, de maintenance et d'accompagnement pour l'utilisation des douches seront renforcées afin de garantir des conditions sanitaires optimales pour les élèves et le personnel. L'objectif est de garantir des conditions d'hygiène et de confort maximales pour tous, tout en respectant les normes de sécurité et de qualité attendues dans le cadre de la gestion des infrastructures scolaires.

Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL). Je ne suis absolument pas satisfait de la réponse. J'ai le fâcheux sentiment que régulièrement le quartier du Schoenberg et son école sont laissés au ban de la ville. On voit des investissements pour bien des écoles, mais pas celle du Schoenberg, cette année. La direction se plaint justement du fait que ce n'est pas le nettoyage qui fait défaut, mais bien l'infrastructure qui est trop vétuste et qui donne cet effet de saleté. Je trouve que de revenir sur la question du nettoyage est totalement déplacé ou à côté de la plaque. Cela fait des années, comme j'ai cru comprendre, que le conseil des parents et la direction demandent des changements. Il y a de l'argent pour tout, alors j'espère que le Conseil communal trouvera l'argent nécessaire pour cette modique rénovation.

- n° 292 de M. Marc Vonlanthen (PS) relative à l'attribution d'une parcelle de terrain par Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (BFF SA) à un groupe d'investisseurs

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 4 novembre 2024, M. M. Vonlanthen a posé la question suivante:

"Le groupe socialiste a pris connaissance du fait que Bluefactory SA a décidé de céder une part importante du site à un groupe d'investisseurs Blue Invest Innovation SA réunis autour de l'agence immobilière Bulliard SA à Granges-Paccot et du promoteur immobilier Urban Project SA à Genève, le même promoteur qui menace la Ville de Fribourg d'indemnisations à hauteur de millions de francs au sujet du PAD des Hauts de Schiffenen.

Le projet prévoit la construction d'un complexe d'immeubles. Les informations contenues dans un communiqué de BFF SA du 25 septembre dernier étaient toutefois extrêmement succinctes. Etant donné que la Ville est propriétaire de la moitié du terrain, qu'elle a déjà investi plusieurs millions en capital et qu'elle s'est engagée à contribuer à la création d'un nouveau quartier de qualité, le Conseil général et la population de la ville ont le droit d'être informés."

Réponse du Conseil communal

1. Qui est exactement le groupe d'investisseurs Urban Project SA et sur quels critères a-t-il été choisi?

C'est la société Blue Invest Innovation SA, dont Bulliard Immobilier SA et Urban Project SA figurent parmi les fondatrices, qui est la lauréate de l'appel d'offres lancé par BFF SA. Un jury composé de huit personnes, dont aucun membre du Conseil communal, a défini les critères et désigné le lauréat, qui a été confirmé par le Conseil d'administration de BFF SA par la suite. Les critères retenus par le jury n'ont pas été communiqués au Conseil communal, étant précisé que même dans le cas contraire, le Conseil communal n'aurait pas pu directement les influencer, étant donné que la gestion de BFF SA incombe à son Conseil d'administration et non au Conseil communal.

2. Comment le Conseil communal justifie-t-il l'intérêt de la Ville et de sa population dans ce choix, également au regard du conflit qui l'oppose à Urban Project SA sur les Hauts de Schifffen?

C'est la société BFF SA qui a désigné le lauréat du concours et non pas le Conseil communal, ceci après une procédure d'appel à des investisseurs. Le Conseil communal ne peut dès lors pas directement se prononcer sur cette décision. Toutefois, il confirme qu'il existe un grand intérêt pour la Ville et sa population que le quartier de blueFACTORY se développe conformément à la charte d'utilisation et au plan d'affectation cantonal, y compris le périmètre concerné par l'appel d'offres en question.

3. Une charte d'utilisation du site a été signée par l'Etat de Fribourg et la Ville en 2014. Elle fixe notamment des contraintes en matière énergétique "zéro carbone" et d'intégration urbaine. Comment Urban Project SA entend-il répondre à ces contraintes au niveau du logement? Un concept énergétique "zéro carbone" a-t-il été fourni? Si oui, est-il possible de le rendre public? Si non, pourquoi n'a-t-il pas été effectué?

Les contraintes de la charte en matière de "zéro carbone" s'appliquent à l'ensemble du site. Actuellement, par exemple, le nouveau bâtiment B est considéré à "énergie positive" et pourra ainsi compenser les éléments à "énergie négative". Au contraire, il est par exemple peu probable qu'un jour, le Silo soit à "énergie positive". Concernant les entreprises sur le site (voir p. 3 de la charte), il est dit de la responsabilité de chacune d'elles de "définir dans ce domaine sa propre stratégie et sa mise en œuvre". En outre, toujours selon la charte, "le site exigera de chaque locataire, dans le cadre d'un engagement volontaire, d'entrer dans une démarche de réduction de son bilan carbone, justifiant ainsi son intérêt à être hébergé sur le site". Il appartient à la société BFF SA de mettre en application la charte.

A ce stade, le Conseil communal ne dispose pas du projet de contrat de droit de superficie (DDP), de sorte qu'il ne peut pas encore se prononcer sur les différents éléments évoqués dans la question. Ces derniers seront examinés lorsque BFF SA soumettra à l'actionnaire Ville le projet de contrat à octroyer à Blue Invest Innovation SA (cf. également la réponse à la question n° 5).

- 4. Le groupe socialiste avait déposé un postulat en 2021 sur la question du logement à blueFACTORY. La réponse du Conseil communal est restée en grande partie sans engagement, mais il a été précisé que seuls des logements locatifs étaient prévus. Est-ce toujours le cas?**

Les échanges entre BFF SA et le Conseil communal sur le logement sont actuellement enclenchés. Dans ce cadre, le Conseil communal a notamment sensibilisé les représentants de BFF SA aux constats de la politique de l'habitat et du logement de la Ville et des besoins qui en découlent.¹ Cette question sera également reprise lorsque BFF SA soumettra à l'actionnaire Ville le projet de contrat DDP à octroyer à Blue Invest Innovation SA (cf. également la réponse à la question n° 5).

- 5. Selon les directives, le terrain en question doit être cédé en droit de superficie. Quelles en sont les conditions? Qui décide de ce droit de superficie? Est-il correct de supposer que seront les propriétaires, la Ville et le Canton? Est-il également exact que, pour la Ville, c'est le Conseil général qui décidera en dernier ressort de ce droit de superficie?**

Il incombe aux propriétaires de BFF SA d'accepter un droit de superficie ou pas. BFF SA ne pourra pas l'octroyer sans l'accord des deux actionnaires (Etat et Ville). Toutefois, l'actionnaire Ville est représenté par le Conseil communal, et non par le Conseil général. Ce dernier ne dispose pas de compétence en la matière (cf. art . 67 LFCo a contrario).

- 6. Au niveau des bâtiments prévus, quelle est la procédure pour l'élaboration du projet de construction? Un concours est-il prévu pour l'architecture des bâtiments?**

En l'état, le Conseil communal ne dispose pas d'informations à cet égard, étant précisé que cette décision ne relève pas de la Ville, mais bien de BFF SA, respectivement du lauréat de l'appel d'offres, cas échéant. BFF SA a annoncé qu'une procédure de mise en concurrence des prestations de planification sera lancée par le lauréat en 2025. Le Conseil communal examinera cette question également lorsque BFF SA soumettra à l'actionnaire Ville le projet de DDP à octroyer à Blue Invest Innovation SA. De manière générale, le Conseil communal est plutôt favorable aux concours et aux mandats d'étude parallèles (cf. également art. 11 LCMP pour les constructions soumises aux marchés publics), en prenant en compte les possibilités financières de l'entité concernée.

- 7. Qu'adviendra-t-il du bâtiment A? BFF SA part du principe qu'une partie sera démolie, bien que la quasi-totalité du bâtiment soit classée monument historique. Le postulat n° 176 du groupe socialiste, transmis en janvier 2021, demande de clarifier si la Ville reprendrait le bâtiment A et le silo à malt en droit de superficie. Pourquoi le Conseil communal n'a-t-il pas encore répondu à ce postulat?**

Les étapes du développement du périmètre C seront définies entre BFF SA et l'investisseur. BFF SA prévoit que le tiers Est de ce bâtiment sera détruit pour sa partie en surface, les sous-sol étant protégés. Cela permettra de réaliser les bâtiments du périmètre C et de modifier

¹ <https://www.ville-fribourg.ch/logement>

l'entrée du site en lien direct avec l'espace de renaturation qui est en train de prendre place au centre du quartier.

Les travaux internes à la Ville, en lien avec les bâtiments discutés dans le cadre du postulat, ont débuté et un groupe de travail a été mis en place afin d'examiner les différents objets puis, par le biais de conventions, de lier les objets et leurs utilisateurs à des objectifs clairs et engageants. Les réflexions et discussions ont aujourd'hui bien avancé mais ne sont pas assez abouties pour les présenter de manière claire dans le cadre d'une réponse au postulat. Il est à ce stade prévu de répondre au postulat en présentant les conventions dans leur état définitif, afin d'offrir une clarté sur l'avenir du Silo ainsi que celui du bâtiment A. La finalisation de ces conventions est en bonne voie et demande des discussions avec le Canton ainsi qu'un travail de la part de BFF SA.

La réponse définitive au postulat est dès lors encore ouverte.

Vonlanthen Marc (PS). J'encourage tout le monde à lire la réponse à ces différentes questions parce qu'elles sont assez éloquentes. On y trouve des réponses qui sont bien résignées de la part du Conseil communal sur l'avenir du site de blueFACTORY. Le Conseil communal n'a pas pris part au jury qui a décidé de l'attribution à la société de développement du site de blueFACTORY. Si vous prenez connaissance de la charte que la Ville a signée avec la société, le concept zéro carbone en est une partie importante. On apprend aussi à la lecture de ces réponses qu'il appartient à Bluefactory SA de mettre en place ce concept zéro carbone. Il n'y a rien qui est dit à ce sujet dans la réponse aux questions. On aurait quand même pu attendre d'avoir des réponses un tout petit peu plus éclairées à ces questions qui sont des questions centrales pour l'avenir du site. On apprend également que le Conseil général n'aura pas son mot à dire sur un éventuel droit de superficie.

E. Nouvelles questions

- n° 294 de M. Laurent Woeffray (PS) relative à la permutation des horaires d'ouverture nocturne des commerces en fin d'année

Woeffray Laurent (PS). Dans un communiqué de presse très succinct, le Conseil communal de la Ville de Fribourg a fait savoir le 13 novembre 2024 qu'il avait accepté une demande de l'Association fribourgeoise du commerce de l'artisanat et des services (AFCAS), qui demandait une permutation de deux horaires d'ouverture nocturne des commerces de la ville en fin d'année. Concrètement, les deux nocturnes des vendredis 27 décembre et 3 janvier seront avancées aux deux lundis soirs des 23 et 30 décembre. Le communiqué de presse précise en outre que les partenaires sociaux ont été consultés, mais pas que les représentants des travailleuses et travailleurs se sont prononcés contre cette permutation.

Selon le récent "Baromètre Conditions de travail" de Travail.Suisse, 49,5% des vendeuses et vendeurs déclarent souffrir de stress lié au travail. Pour de nombreux·euses collaborateurs et collaboratrices travaillant dans les magasins, la période de l'Avent est synonyme de stress supplémentaire et les reports autorisés des ventes du soir sur les jours précédant la veille de Noël et du Nouvel An sont une source de stress supplémentaire.

On m'a rapporté que dans le cadre de la consultation, le syndicat UNIA aurait fait le tour de plusieurs commerces pour savoir si les vendeuses et vendeurs étaient au courant de la demande de l'AFCAS et s'ils·elles accepteraient une telle demande: Or, selon le syndicat, les employé·e·s consulté·e·s (qui sont d'ailleurs parfois aussi propriétaires du magasin) n'étaient ni au courant de la demande, ni n'ont manifesté un grand intérêt pour un tel report. C'est entre autres pour cette raison que ce syndicat s'est prononcé contre la permutation des nocturnes lors de la consultation du Conseil communal.

Dans ce contexte, je pose les questions suivantes:

- Pourquoi le Conseil communal a-t-il accepté la demande de l'AFCAS?
- Les demandeurs ont-ils mentionné des mesures de compensation pour le personnel de vente dans leur demande, si celle-ci devait être acceptée?
- Le Conseil communal a-t-il l'intention d'indiquer à l'avenir dans son communiqué de presse quelle a été la position des représentant·e·s des employé·e·s et des employeur·e·s lors de la consultation, afin que la population puisse mieux comprendre la décision? Si non, pourquoi?

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 295 de M. Laurent Woeffray (PS) relative à une opportunité d'achat d'un bien immobilier dans le quartier de Pérrolles dans le cadre de la politique foncière active (PFA)

Woeffray Laurent (PS). Dans son document "Situation des comptes de la Ville de Fribourg au 31 août 2024", le Conseil communal écrit que les investissements ont été moins importants que prévu initialement. Ceci est dû entre autres à une opportunité d'achat de CHF 10 millions prévue pour un achat PFA.

Mes questions sont les suivantes:

- De quel objet s'agit-il?
- Pourquoi l'achat n'a-t-il pas pu être effectué?
- Est-il encore possible que la Ville achète ce bâtiment?
- D'autres possibilités d'achat se dessinent-elles pour la Ville afin de faire avancer la PFA?

Dietrich Laurent, directeur des Finances. En effet, un important bâtiment dans le quartier de Pérrolles devait être acheté. Il s'avère que les propriétaires sont revenus sur leur décision, après plusieurs mois de tractations et de contacts que nous avons eus avec eux. Nous le déplorons, mais c'est comme ça. Toutefois, la centralité de ce bâtiment reste intéressante, du moins temporairement, peut-être à la location. Comme nous sommes encore en négociation, je n'en dit pas plus pour l'instant sur le propriétaire. Au sujet des futurs objets, oui, il y en a toujours, mais qui ne concernent pas le même thème. Vous le savez, nous gardons pour l'instant les informations closes parce qu'il est tout à fait nécessaire de pouvoir discuter des conditions entre les deux partenaires avant que les tenants et aboutissants se retrouvent sur la place publique. C'est comme cela que ça fonctionne, il en va de la crédibilité de la Ville en tant qu'acheteur sur le marché de l'immobilier.

Woeffray Laurent (PS). Je suis satisfait de la réponse et espère que cela aboutira à une PFA plus active.

- n° 296 de Mme Immaculée Mosoba (PS) relative à la suppression de l'arrêt de bus Stadtberg

Mosoba Immaculée (PS). Des problèmes de comportement et d'incivilités provenant d'élèves de l'école de la Villa Thérèse au Schoenberg seraient régulièrement rapportés auprès de la Ville et des TPF. Après l'échec de mesures mises en place pour calmer la situation, les parents des élèves fréquentant cette école ont été informés par courrier que la Ville de Fribourg, en collaboration avec les TPF et la direction d'établissement de la Villa Thérèse, supprimerait l'arrêt de bus Stadtberg entre 11.30 et 12.00 et entre 15.30 et 16.00 heures en début 2025 si aucune amélioration n'était constatée d'ici les vacances de Noël. Vous vous doutez que cette nouvelle, pour le moins choquante, appelle plusieurs questions de notre part:

1. En quoi la suppression de l'arrêt Stadtberg, essentiellement utilisé par les élèves des écoles pour rentrer à domicile, permettrait-elle de diminuer les problèmes de comportement et d'incivilité détectés?
2. L'arrêt Stadtberg se trouve à proximité du carrefour relié au pont de la Poya où transitent chaque jour des milliers de véhicules, dont une grande partie aux heures de sortie scolaire. Ainsi, en quoi cette décision préserverait-elle la sécurité des enfants aux abords des routes, si ces derniers présentent justement des problèmes de comportement, respectivement de turbulences?
3. Cette mesure a-t-elle déjà été entreprise dans d'autres quartiers de la ville?
 - a) Si oui, quels en ont été les retours?
 - b) Si non, pourquoi cette mesure est-elle envisagée maintenant et uniquement au Schoenberg alors que les problèmes de comportement et d'incivilités aux arrêts de bus existent partout, et ce depuis de nombreuses années?
4. Qu'est-il envisagé pour les élèves/parents/habitant·e·s et usager·ère·s des TPF en situation de handicap qui ont le besoin de monter et de descendre à cet arrêt durant les heures supprimées?
5. Pour rappel, le Conseil général a mis à disposition des abonnements de bus gratuits pour les enfants pendant la scolarité obligatoire. Cette restriction aura pourtant pour conséquence de pénaliser les élèves de la Villa Thérèse par rapport aux autres élèves de la ville (primaire et secondaire).
 - a) Dès lors, en quoi cette restriction est-elle justifiée et proportionnée au vu du danger perceptible pour les élèves, à savoir le risque d'accident?
 - b) Comment prévenir les parents de cette école de venir chercher leurs enfants en voiture si la mobilité douce n'est plus une option?

Ballmer Mirjam, directrice de l'Enfance, des écoles et de la cohésion sociale.

1. En quoi la suppression de l'arrêt Stadtberg, essentiellement utilisé par les élèves des écoles pour rentrer à domicile, permettrait-elle de diminuer les problèmes de comportement et d'incivilité détectés?

Le problème de sécurité de l'arrêt de bus découle du fait que plusieurs dizaines d'enfants s'y regroupent aux heures de sortie des classes.

L'arrêt du Stadtberg se situe le long d'une route cantonale, en bas d'un talus avec un bâtiment technique et trottoir étroit. C'est l'école, ainsi que le sous-conseil des parents, qui ont fait plusieurs fois appel au soutien de la Ville car des comportements inacceptables et surtout dangereux sont régulièrement observés: enfants poussés sur la route, bousculades dans le bus, etc. Le sujet est traité depuis plusieurs années et diverses mesures ont déjà été mises en place par les différents partenaires concernés, soit le Canton (route cantonale), les TPF, la Police locale, l'école, le travailleur social en milieu scolaire et la Ville. Il y a eu par exemple la sécurisation du toit du bâtiment et des abords de l'arrêt, le passage très régulier du bus de prévention des TPF, l'instruction aux conducteurs et conductrices de bus et la communication aux élèves et aux parents, etc. Tous les acteurs, entre autres l'école, les TPF, la Ville et la Police cantonale par la brigade des mineurs ont analysé la situation. Toutes les solutions possibles ont déjà été mises en place et n'ont montré aucun effet. Pour l'heure, plus aucune autre mesure n'est envisageable.

La suppression de l'arrêt – et je précise bien que ce sont les TPF qui le supprimeraient et pas la Ville – aux heures de sortie des classes aurait comme effet que les élèves ne pourraient plus prendre le bus à cet endroit et devraient faire leur chemin d'école à pied ou se déplacer jusqu'au prochain arrêt de bus. Avec cette mesure, le nombre d'élèves qui se trouveraient en même temps à l'arrêt de bus serait réduit de manière conséquente, ce qui améliorerait de manière importante leur sécurité.

2. L'arrêt Stadtberg se trouve à proximité du carrefour relié au pont de la Poya où transitent chaque jour des milliers de véhicules, dont une grande partie aux heures de sortie scolaire. Ainsi, en quoi cette décision préserveraît-elle la sécurité des enfants aux abords des routes, si ces derniers présentent justement des problèmes de comportement, respectivement de turbulences?

Si les enfants se rendaient à pied à leur domicile ou prenaient le bus au prochain arrêt, ils quitteraient le périmètre de l'école de manière dispersée et par d'autres voies. L'accumulation d'enfants aux heures de fin d'école et leur comportement inadéquat à cet endroit constituent un danger en premier lieu pour leur propre sécurité.

3. Cette mesure a-t-elle déjà été entreprise dans d'autres quartiers de la ville?
 - a. Si oui, quelles en ont été les retours?
 - b. Si non, pourquoi cette mesure est-elle envisagée maintenant et uniquement au Schoenberg alors que les problèmes de comportement et d'incivilités aux arrêts de bus existent partout et ce, depuis de nombreuses années?

Non, cette mesure est inédite sur le territoire de la ville. Elle serait prise parce que toutes les autres mesures possibles ont été mises en place et n'ont pas eu l'effet souhaité. Chaque problématique concernant l'usage des bus de ligne par les élèves est bien spécifique et nécessite des mesures adaptées à chaque situation. A titre d'exemple, dans une autre école, le même problème a été constaté. Comme solution - le site scolaire est entouré de trois arrêts de bus -, les élèves sont incités par l'école à se répartir sur les trois arrêts. Cela fonctionne pour l'instant.

4. Qu'est-il envisagé pour les élèves/parents/habitant-e-s et usager-ères des TPF en situation de handicap qui ont le besoin de monter et de descendre à cet arrêt durant les heures supprimées?

L'idée n'est pas du tout de punir les usagers et usagères des TPF, encore moins les personnes en situation de handicap. Bien au contraire, cette mesure permet de répondre à un fort mécontentement des habitant-e-s du Schoenberg qui se plaignent de se faire bousculer et du chahut qui règne dans les bus lors de la sortie des élèves. Il a été constaté que cet arrêt est presque exclusivement utilisé par les élèves de l'école aux heures de sortie des classes.

5. Pour rappel, le Conseil général a mis à disposition des abonnements de bus gratuits pour les enfants pendant la scolarité obligatoire. Cette restriction aura pourtant pour conséquence de pénaliser les élèves de la Villa Thérèse par rapport aux autres élèves de la ville (primaire et secondaire).

- a. Dès lors, en quoi cette restriction est-elle justifiée et proportionnée au vu du danger perceptible pour les élèves, à savoir le risque d'accident?

Vu les explications ci-dessus, nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de prendre cette mesure transitoire afin de couper la dynamique négative à cet endroit. La décision n'a pas encore été prise, elle doit être discutée prochainement. Si nécessaire, les élèves auront tout de même la possibilité de prendre le bus à d'autres arrêts. Il n'est pas question de pénaliser les élèves de la Villa Thérèse, mais d'améliorer leur propre sécurité.

L'arrêt est peu utilisé par d'autres utilisateurs et ceux-ci sont actuellement souvent dérangés par le comportement des élèves.

- b. Comment prévenir les parents de cette école de venir chercher leurs enfants en voiture si la mobilité douce n'est plus une option?

Le chemin à l'école peut être effectué à pied, comme c'est le cas dans la plupart des autres écoles. La distance le permet et le bus peut, si besoin, être pris au prochain arrêt. Nous tenons

à relever que la problématique de l'arrêt de bus est soulevée aussi par le sous-conseil des parents de la Villa Thérèse, qui s'inquiète pour la sécurité des enfants. Le sous-conseil des parents est partie prenante aux réflexions. Les parents taxi sont un problème dans plusieurs écoles et nous faisons appel aux parents de permettre à leurs enfants de faire le chemin à l'école seuls, selon les recommandations de l'ATE. Dans ce sens, le plan de mobilité scolaire a recensé récemment les constats des élèves, parents et enseignants et les résultats seront présentés aux sous-conseils des parents des trois écoles du Schoenberg en début d'année prochaine.

Mosoba Immaculée. Je vous remercie pour les réponses complètes données ce soir. Vous l'aurez compris, je ne suis pas satisfaite. Je tiens à dire qu'il n'est pas exclu qu'une pétition soit déposée. En effet, il est inacceptable que cet arrêt puisse être supprimé, malgré les raisons soulevées.

- n° 297 de M. François Miche (PS) relative à l'acquisition par la Ville de Fribourg d'un bien immobilier mis aux enchères dans le quartier de Beaumont

Miche François (PS). Je n'aime pas les rumeurs, aussi je préfère poser une question. Je suis dans l'incertitude, comme pas mal de personnes. Je voudrais savoir si la Ville a acquis cette semaine un bien immobilier lors d'une vente aux enchères. Si oui, je souhaite en savoir un peu plus.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. En effet. (Rires). Le Conseil communal a prévu d'en parler via une publication dans le *1700*. La Ville a acquis un bien ce matin, lors d'une vente aux enchères, dans le quartier de Beaumont pour une activité de la Commune, qui est parfaitement adaptée à la situation. (Rires). Tous les documents n'ayant pas encore été signés, voilà la communication que je peux faire pour l'instant. Je suis désolée de devoir poser à chaque fois cette chape de silence, mais nous devons respecter les procédures.

Miche François (PS). Je pense aux dernières paroles du film "A bout de souffle": c'est dégueulasse. La rumeur dit qu'un club sportif est en péril, ainsi que des activités commerciales. Je me suis toujours battu pour les commerçant·e·s et pour les gens qui y travaillent. Là, j'ai peur pour la sécurité de ces personnes. Quand des gens sont employés, il faut se battre pour eux, et ensuite faire du social dans des zones qui sont socioculturelles. Je n'aimerais pas que l'on évincé des gens et que l'on supprime des emplois.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je réagis en disant qu'il est convenu que le contrat fait partie de l'acquisition. Il n'y a donc absolument pas de mise en péril de qui que ce soit. Cette rumeur est donc fausse.

- n° 298 (2021-2026) de M. François Yerly-Brault (Vert·e·s) relative à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux rendez-vous de l'hiver Nova

Yerly-Brault François (Vert·e·s).

Le concept des fêtes hivernales de la Ville de Fribourg, "Nova", se veut – selon son site officiel – une "manifestation incontournable", rassemblant "petits et grands" autour d'un programme festif et

convivial. L'usage de l'adjectif "incontournable" vise ici, sans ambiguïté, à souligner l'ampleur et l'importance de cet événement dans le paysage culturel et touristique fribourgeois. Toutefois, si l'on s'autorise à prendre ce terme dans son sens littéral, il évoque une autre réalité, bien moins positive: celle des obstacles que des personnes, en particulier celles en situation de handicap, ne peuvent contourner dans leur quotidien.

Ces obstacles – qu'ils soient physiques, sensoriels ou organisationnels – rendent bien des espaces, des activités et des fêtes effectivement "incontournables" au sens d'insurmontables. C'est précisément le cas lorsque les lieux ou événements publics ne tiennent pas compte de leur nécessaire accessibilité.

En consultant le site internet de Nova, on trouve un onglet "Accès", qui informe sur les moyens de transport permettant de rejoindre l'événement. Cependant, aucune mention n'est faite de la question essentielle de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Aucune information ne permet de savoir si cette fête se veut véritablement "sans obstacles", et donc réellement inclusive. Cela prive une part significative de notre population de la dimension positive et réjouissante que le qualificatif "incontournable" est censé évoquer.

En tant que Ville qui aspire à l'inclusion et à l'équité, ce silence interroge. J'invite donc le Conseil communal à répondre aux questions suivantes:

1. Pourquoi le site de Nova ne contient-il aucune information sur l'accessibilité de l'événement pour les personnes en situation de handicap?
2. Quelles mesures spécifiques d'accessibilité ont été mises en place pour cet événement? Si aucune n'a été prévue, le Conseil communal est-il prêt à rectifier le tir en introduisant des adaptations concrètes dans les plus brefs délais? Si oui, lesquelles?
3. Le Conseil communal est-il prêt à intégrer systématiquement un concept d'accessibilité dans la planification et l'organisation des événements à venir? Si oui, quels outils ou mécanismes seront développés à cette fin? Si non, pourquoi?
4. Enfin, le Conseil communal envisage-t-il de conditionner à l'avenir le soutien financier de la Ville à des événements à la présentation d'un concept d'accessibilité clair et ambitieux? Si non, pour quelles raisons?

À l'heure où Fribourg aspire à être une ville inclusive, ces questions ne sont pas de simples formalités: elles touchent au cœur de notre capacité collective à construire une société réellement ouverte, où chacun et chacune peut participer pleinement, sans entrave ni discrimination.

Dietrich Laurent, directeur de la Culture. Vu la tenue actuelle de la manifestation Nova, il sera donné réponse ce soir aux questions n° 1 et 2. Il sera répondu aux questions n° 3 et 4 ultérieurement puisqu'elles demandent une coordination qui n'a pas encore pu avoir lieu.

La question de l'accessibilité a bien été prise en compte dans la conception de l'événement Nova. Le Conseil communal a par ailleurs demandé d'intégrer et de traiter explicitement la question de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). C'est en tout cas comme ça que nous l'avons interprété, puisque nous n'avons reçu que les questions et non le texte introductif. Cela a été

fait dans la charte de qualité signée par l'ensemble des prestataires travaillant sur le site de la fête. Elle mentionne explicitement la nécessité de prendre en compte l'accessibilité pour les PMR.

Des informations concernant l'accessibilité aux PMR n'ont pas été mises spécifiquement en avant sur le site internet de la manifestation. On m'a informé qu'une information supplémentaire a été publiée sur le site ce jour. Les plans de la place ont également été réalisés en tenant compte des nécessités des PMR, afin de garantir un accès maximal au site de la fête. En effet, un accès total n'est pas envisageable selon la spécificité des lieux, notamment en ce qui concerne:

- la patinoire, qui n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant;
- le Festival de soupes, vu la configuration du kiosque, mais le personnel responsable de ces infrastructures se tient toutefois à disposition des PMR pour les aider à accéder aux lieux.

Toutes les autres prestations et activités de l'événement, y compris l'accès aux toilettes, sont accessibles à toutes et tous, y compris aux PMR. Un petit bémol sur deux chalets privatisables qui ont été construits en 24 heures, suite à un défaut du prestataire initial. Ce sera corrigé dès que possible, mais là aussi le personnel est à disposition au besoin.

Enfin, Nova est un concept ouvert à toutes et tous, inclusif, donc sans discrimination ou signalétique identifiante au-delà de la seule situation de handicap. Preuve en est la collaboration avec La Tuile, par exemple, mais aussi des offres de restauration offertes par un prestataire favorisant la réinsertion.

Yerly-Brault François (Vert·e·s). Je suis partiellement satisfait, étant donné notamment que l'information sur le site internet de Nova ne semble pas mis en ligne et que la suite des réponses est encore en attente.

Il sera répondu à la deuxième partie de cette question lors d'une prochaine séance.

F. Autres interventions

Grin Grégory (PLR). En cette fin d'année 2024, Fribourg s'illumine et s'anime de manière remarquée et remarquable sous la houlette du projet Nova.

L'atmosphère féérique, chaleureuse et bienveillante qui s'en dégage contribue à l'image attractive de notre ville, joue un rôle de cohésion sociale et égaye le quotidien des habitant·e·s et ce n'est peut-être pas si symbolique que cela.

Je souhaiterais ainsi remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet, élu·e·s et personnel communal, organisations et entreprises partenaires qui ont durement travaillé pour avoir rendu possible ces rendez-vous de l'hiver, enfin dignes d'une capitale cantonale. (Applaudissements).

Gex Océane (PLR). Je souhaite remercier notre président pour la très jolie carte, les sympathiques mots qui l'accompagnait et le cadeau qui embrumera notre hiver et toute l'année. (Applaudissements).

2021-2026 – Procès-verbal n° 30b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2024

Le président. Avec plaisir, merci à vous toutes et tous. Y a-t-il d'autres interventions selon l'article 73 RCG? Tel n'est pas le cas. Je vous confirme que le café-bar Au Bourg'Joie accueillera celles et ceux qui souhaitent partager un verre. Bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.

La séance est levée à 23.01 heures.

Fribourg, le 14 janvier 2025
MM/nm/ib/jf

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le président:

Simon Murith



Le secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor